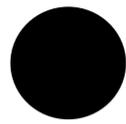


Prix
Architecture
Occitanie



2021

Pour cette 11^e édition, le Prix Architecture Occitanie 2021 montre la vitalité de la création architecturale contemporaine en Occitanie et la qualité des nouvelles formes du cadre bâti.

Cette année encore, le succès est au rendez-vous. Sur cent réalisations architecturales candidates, le jury a désigné quatre projets lauréats et a présélectionné par ailleurs, neuf projets qui seront soumis au vote du public pour «le Prix du public».

Les projets lauréats témoignent de la grande variété de la création architecturale, de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans les milieux environnants dans le respect de l'environnement urbain autant que des paysages naturels.

Par la mise en compétition de concepteurs, ce Prix Architecture Occitanie 2021 va au-delà de la valorisation du travail de création des architectes occitans et d'ailleurs ; il est l'occasion de mettre en pratique la diffusion de la culture architecturale et la sensibilisation des publics par le biais de communications, de visites, de conférences et la circulation de l'exposition de ce prix en région.

L'État, tout particulièrement la direction des affaires culturelles Occitanie, maintiendra son effort pour soutenir la création architecturale et veiller à la qualité architecturale et paysagère dans les constructions et aménagements urbains et paysagers.

Christian Combes
Président du Conseil de l'Ordre des Architectes d'Occitanie

2021 restera dans nos mémoires. Bien sûr la crise sanitaire inédite avec son cortège de contraintes éprouvantes marquera et modifiera notre façon de concevoir nos opérations. Les réponses à des thématiques telles que densité, usage de nos résidences, déplacements... que l'on croyait maîtrisées sont remises en cause de façon déroutante. Plus impactant encore, la crise écologique est désormais engagée. L'épuisement des ressources, telle que la pénurie de matériaux qui désorganise l'approvisionnement des chantiers depuis plusieurs mois, est une évidence incontestable. L'extinction des espèces s'accélère dramatiquement et le réchauffement climatique n'est plus contesté par personne. L'architecte peut et doit avoir un rôle prépondérant vis-à-vis de ces enjeux qui seront centraux dans la production du cadre de vie dans les décennies à venir.

Les propositions contenues dans ce catalogue du Prix Architecture Occitanie 2021 nous éclairent en nous montrant la voie à suivre. L'ensemble des propositions conjuguent avec talent une approche holistique avec la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Au-delà, chaque projet est un exemple dans la recherche d'une grande qualité architecturale, sans laquelle aucune de ces opérations ne feraient sens. Pour ne citer qu'un seul projet, M26 nous démontre que la réutilisation intelligente de maisons de faubourg est possible. Face à cet océan de pavillons, vieillissants et sans âme qui peuplent nos zones périurbaines, la réponse de l'agence BAST, sensible et radicale, sonne l'heure de la reconquête de ces territoires que nous croyions à jamais perdus pour la ville.

Un grand merci à toute l'équipe de la Maison d'Architecture Occitanie-Pyrénées et au jury de cette édition 2021. Ce travail est essentiel. Il démontre l'engagement des agences sur les thématiques majeures de notre époque et il favorise l'émergence du sentiment confraternel que l'Ordre des Architectes d'Occitanie s'efforce de décliner dans toutes ses actions.

Pierre-Luc Morel
Président de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées

Le Prix Architecture Occitanie fait connaître et reconnaître la qualité architecturale contemporaine de notre région. De cette façon, il participe à encourager la création architecturale qui est un facteur essentiel d'innovation pour la qualité de nos vies.

Le Prix Architecture Occitanie 2021 sera, à n'en pas douter, l'occasion de témoigner une nouvelle fois de la vitalité d'une scène architecturale locale capable d'apporter des réponses concrètes et crédibles face à la banalisation de notre cadre de vie et aux standards établis. La Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées a désigné un jury avant de lui garantir une indépendance et une liberté de choix. Le secret de la délibération du jury ayant été préservé jusqu'à la rédaction de ces lignes, il est impossible de commenter ici le résultat.

La promotion de l'architecture contemporaine de qualité est une mission quotidienne de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées. L'évaluation de cette qualité est une tâche ardue (nous aurons eu recours à la vidéo pour cette onzième édition du Prix) mais essentielle pour encourager les autorités publiques, les promoteurs ou les professionnels de l'environnement bâti à commander et concevoir de beaux lieux, sur mesure.

L'appétence grandissante du public pour l'aménagement du territoire et l'architecture révèle une prise de conscience citoyenne que la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées accompagne quotidiennement, avec bonheur. L'attente du public est forte pour que chacun puisse être acteur des décisions qui concernent son environnement bâti. C'est la confirmation que la qualité architecturale est un facteur de sociabilité essentiel à notre existence. C'est une chance pour la promotion du travail des architectes.

Nous remercions très chaleureusement Nicole Concordet, Tiphaine Abenia, Julia Albani, Nobouko Nansenet, Ila Bêka et Louise Lemoine pour leur disponibilité, et la qualité de l'expertise des projets au sein du jury.

Cette onzième édition du Prix, en partenariat avec la Maison de l'Architecture Occitanie-Méditerranée et l'Ordre des Architectes, nous rappelle que la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées soutient la création architecturale en région, depuis bientôt 20 ans, sans fléchir !

En janvier 2021, le CCA (Centre Canadien d'Architecture) à Montréal rassemble commissaires et penseurs contemporains de l'architecture pour envisager la récompense en architecture. Ne remettant pas en question fondamentalement leur nécessité et leur rôle global dans la promotion de la qualité architecturale – les prix rendent ce qui est « bien » visible et potentiellement reproductible – « Comment récompenser et punir »¹ est avant tout un programme de recherche pointue, de dissection quasi scientifique des mécanismes mis en place pour récompenser d'un côté, et punir de l'autre... La question posée est simple : « comment » ? Sur quels critères s'appuient les prix, qui sont les membres des jurys, comment candidate-t-on, quel est le prix à payer pour participer, quelles sont les informations partagées, y-a-t-il des catégories, quelles sont-elles, qu'est-ce qu'on gagne ?

C'est dans ce contexte et dans l'impossibilité de l'ignorance que nous avons lancé, comme tous les deux ans depuis vingt ans, la procédure des Prix Architecture Occitanie. Ces informations mêlées à un contexte d'incertitude concernant l'évolution de nos mobilités quotidiennes comme transfrontalières nous a mené à questionner le protocole et les habitudes – des modes de participation des architectes jusqu'à la nomination des jurys, des critères de jugement jusqu'aux moyens de communication et de valorisation. « Et si la fin du processus de remise des prix était, au contraire, le début d'une conversation ? » Suivons cette invitation et ouvrons le débat. Apprenons des Prix pour mieux comprendre les enjeux contemporains de la discipline, du territoire ou des pratiques. Célébrons l'architecture, ses producteurs, commanditaires ou habitants. Rendons hommage à la justesse des réponses comme à la pertinence des questions posées, au soin apporté, au dessin courageux et créatif, au processus de projet autant ou plus qu'au projet lui-même.

La présente publication est un chapitre de cette conversation. Elle présente les neuf réalisations sélectionnées par les membres du jury à l'issue des deux sessions de réflexion. Les documents rassemblés dans ces pages sont les documents que les jurys ont pu apprécier lors de la première session. Des extraits de conversation des jurys ponctuent les projets et permettent de clarifier les critères, réflexions et intentions.

1. www.cca.qc.ca/fr/articles/77485/comment-recompenser-et-punir, « Comment récompenser et punir », un guide tactique et plaisant pour de meilleurs prix d'architecture, par Lev Bratishenko, George Kafka, Anna Hentschel, Emilienne Fernande Bodo, Shayari de Silva, Francisco Moura Veiga, Tomà Berlanda, Monica Hutton, Ioana Lupascu et Stephen Parnell.

T12

Transformation d'un ancien garage en bureaux

L'ancien garage d'un immeuble des années 1960 est réhabilité en bureaux.

La structure en poteau/dalles de béton existante est conservée et mise à nue.

Le sol du rez-de-chaussée en terre battue est nivelé avec un enrobé de voirie.

Toutes les parois sont isolées par l'intérieur avec une ossature en bois douglas raboté et un isolant en fibres naturelles et pare-vapeur papier apparent.

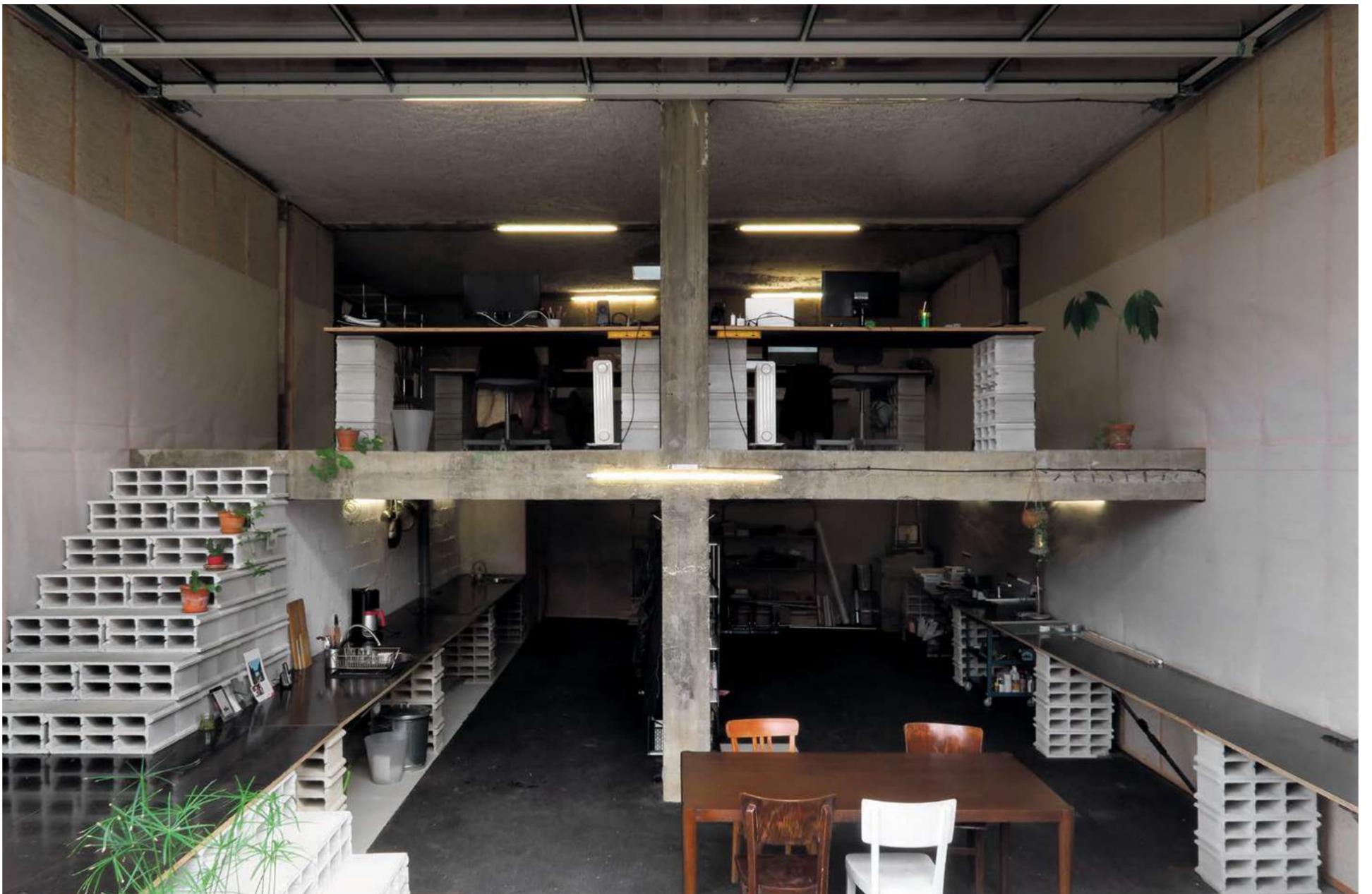
Les aménagements d'escaliers et les plateaux de bureaux et plans de travail sont traités avec des blocs de ciment rectifiés et des panneaux de contreplaqué filmé.

TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Bureaux	6 rue de Bornier Toulouse 31500	2018	2019	30 000 €	150 m ²

BAST



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

M26

Réhabilitation et extension thermique

Deux maisons de faubourg sont réunies par une extension pour former une habitation familiale.

La maison en mâchefer est évidée pour recevoir le volume de jour.

La maison en briques est remplie des pièces de nuit.

Les deux maisons sont reliées par une extension vitrée sur le jardin.

Cette extension est en ossature bois.

Les maisons existantes sont isolées par l'extérieur en façade et en toiture.

Le sol est une dalle de béton qui traverse tous les espaces.

Tous les éléments de charpente, d'ossature et de plancher intermédiaire sont en pin douglas brut non traité.

Les menuiseries d'origine sont remplacées par des menuiseries en bois de pin.

La façade vitrée de l'extension est composée de châssis fixes et ouvrant en aluminium.

Cette façade est protégée du soleil estival par un rideau thermique en aluminium.



TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Logement individuel	Privé Toulouse 31300	2019	2020	225 000 €	140 m ²

BAST



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

MEETT

Parc des Expositions et Centre de Conventions, Toulouse Métropole

Construction du nouveau Parc des Expositions et Centre de Conventions de Toulouse Métropole et réalisation de ses infrastructures d'accès comprenant des halls d'exposition et une halle de conventions (55 000 m²), des aires d'accueil d'expositions extérieures, une desserte tramway et stationnements associés (1500 places pour les exposants et parking silo de 3000 places pour les visiteurs)

Le MEETT revisite la typologie du Parc des Expositions en disposant au cœur du projet un parking silo de 3000 places pour les visiteurs surmontant l'axe de distribution majeur. L'architecture est simple, au service des usages multiples qu'elle héberge. Consistant principalement à envelopper les grands espaces vides des halls, elle est constituée d'un socle périphérique abritant des services en béton et d'une charpente métallique à grande portée (90 à 100m) optimisée. L'enveloppe supérieure est une peau en polycarbonate alvéolaire translucide. Le parking silo est en béton armé, habillé d'une résille en polyester. Ce dispositif architectural simple et compact constitue une infrastructure disponible, flexible et adaptable, dont la typologie radicale et les détails bruts mais soignés produisent une expérience particulière pour les visiteurs.

TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Culture, Sport, Infrastructure, Activités	3601 chemin du Pigeonnier Aussonne 31840	2012	2020	206 M €	130 000 m ²

OMA
+ ppa architectures
+ Taillandier
Architectes Associés



PHOTO : PHILIPPE RUAULT

VUE INTÉRIEURE



PHOTO : PHILIPPE RUAULT

VUE INTÉRIEURE

Super-Cayrou

Œuvre d'art-refuge en pierres sèches

Super-Cayrou est le nom de cette œuvre d'art-refuge en pierres sèches, comme un hommage à l'appellation occitane de ces tas de cailloux qui parsèment le paysage. Inscrit dans le parcours artistique à ciel ouvert *Fenêtres sur le paysage*, il y a ici la volonté d'inventer un patrimoine vernaculaire, mais aussi d'offrir la promesse de nuits sous les étoiles dans les Causses du Quercy, sur les Chemins de Compostelle. Super-Cayrou est une aventure au long cours, de celles qui se réalisent au rythme des rencontres et des échanges avec un territoire et ses habitants. Le temps de s'imprégner d'une histoire millénaire, celle du Dolmen de Pech Laglaire. C'est en acceptant de suivre le rythme induit par la technique de la pierre sèche qu'il faut extraire, trier et empiler petit à petit, que se redécouvre l'éloge de la lenteur.



TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Culture, Tourisme, Espace public, Aménagement paysagé, Art-refuge / Bivouac	Parc naturel régional des Causses du Quercy, Géoparc Mondial Unesco Gréalou 46160	2019	2020	64 000 €	30 m ²

Encore Heureux Architectes



VUE D'ENSEMBLE



VUE NOCTURNE

École maternelle Les Calades à Saint-Gilles

Réhabilitation et extension en site occupé de
l'école maternelle Les Calades à Saint-Gilles

Le projet se situe à Saint-Gilles dans un entre-deux à l'identité transitoire qui délimite le centre-ville du début du tissu pavillonnaire. En raison de la vétusté de l'équipement, la commune souhaitait engager des travaux de réhabilitation importants en site occupé. Le bâtiment, construit en 1953 comme bains-douches, est devenu une école maternelle en 1979, expliquant la particularité de son architecture et de ses ornements. L'extension prend le parti pris de ne pas encombrer les cours de récréation. Ainsi, à l'instar d'un palimpseste, le projet prend possession des toitures existantes. La structure bois a été privilégiée pour sa rapidité de mise en œuvre, pour garantir un chantier propre et mettre en avant l'utilisation de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés, notamment le bois de Lozère.

TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Éducation	Rue de la Foudre Saint-Gilles 30800	2018	2019	1,15 M €	769 m ²

NAS Architecture



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

Centre d'activités d'Asprières

Développement du village par la création d'un centre municipal d'activités (maison de santé, bibliothèque, cantine, bureaux de poste, espace de coworking)

Le village d'Asprières a connu une évolution à deux vitesses: un déclin démographique de son bourg historique et un essor des lotissements. Au pied du fort médiéval, l'école est le lieu de convergence de ces deux univers. Le programme réunit bureau de poste, bibliothèque, espace de coworking, pôle médical, cantine et pôle petite enfance. Pour en faire un espace ouvert et chaleureux, le bois lamellé est mis en œuvre à travers deux halles évoquant les granges de la campagne environnante. La conception sous forme de halles ouvertes en transparence offre une liberté d'aménagement pour les différentes activités et dégage un espace central. Accompagnée d'aménagements extérieurs créant des circulations douces, elle anticipe également le futur, en permettant aux différents lieux de communiquer et aux acteurs qui les animent de travailler ensemble.



TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Bureaux, Éducation, Culture, Soin / Médical, Aménagement paysagé	La Rigourdie Asprières 12700	2017	2019	1,2 M €	440 m ²

CoCo architecture
+ Hugues Tournier
architecte



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

Construction – rénovation du groupe scolaire de Bourg-Saint-Bernard

Construction - rénovation du groupe scolaire de Bourg-Saint-Bernard (31) : cinq salles de classes, salle ALAE, espace restauration, espaces pédagogiques et places de stationnement

Le projet est une reconstruction et extension de l'école existante. La conception frugale et durable propose de composer avec la mairie existante un îlot public à quatre faces enserrant un cœur d'îlot protégé. Chaque volume ainsi défini possède une fonctionnalité propre adaptée au contexte qui lui fait face. Disposée au sud, face à la vue dégagée, l'extension neuve en R+1 en ossature bois intègre les classes. Ce bâtiment compose, en termes de gabarit et de hauteur, avec la mairie existante un ensemble cohérent et unitaire. Les bâtisses existantes sont réhabilitées et étendues pour répondre aux nouveaux usages : le réfectoire, l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) et la bibliothèque. L'ensemble s'organise autour de la cour, tel un collier de perles. Les volumes créent des entre-deux supports d'usages offrant des cadrages vers le paysage, reliés par un préau continu.

TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Éducation	Le Pradal Bourg- Saint-Bernard 31570	2018	2021	2,8 M €	1870 m ²

OECO architectes



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

MI08 – Taquin

Rénovation d'une maison individuelle en deux temps :

Phase 1 – Division d'une maison en deux logements, rénovation de l'étage d'un logement, rénovation et extension du deuxième logement

Phase 2 – Réaménagement du mode de vie, rénovation du rez-de-chaussée

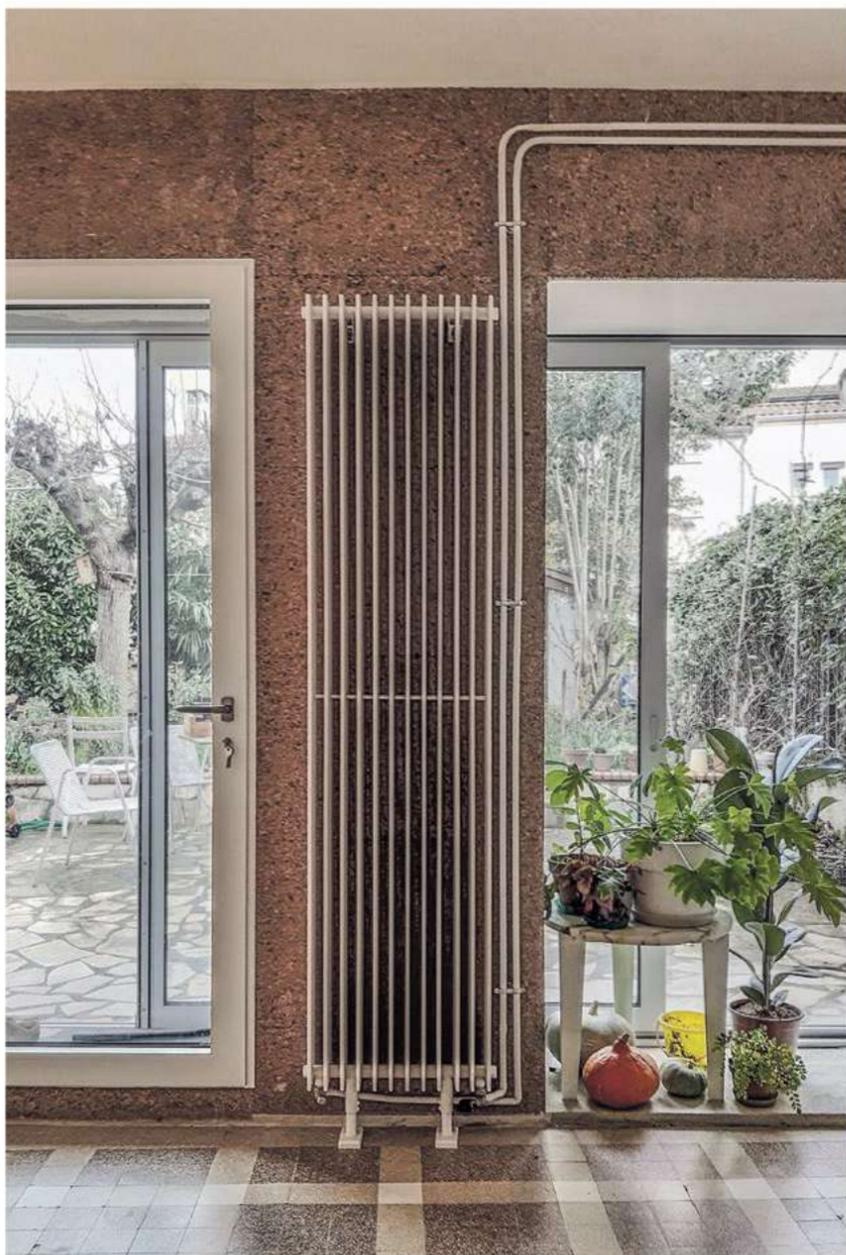
Le projet illustre une forme de politesse assumée. Il est marqué par sa complexité programmatique, puisque deux agences d'architecture ont travaillé dans un exercice de cadavre exquis, l'une – FMAU – en 2016, l'autre – Trames – en 2020, le tout pour produire un travail d'orfèvrerie et l'illusion d'une intervention *a minima* dans un budget contraint.

Témoin d'une époque, le programme est un sujet d'école. Découper une maison en deux logements, pour deux familles qui en font également leur lieu de travail. Quatre ans plus tard, l'un des couples aspire à réorganiser son mode de vie et souhaite investir le rez-de-chaussée anciennement loué. Cette évolution de l'habitat consiste, à travers une intervention mesurée, à préserver une continuité dans les usages, à transformer, déplacer et ajuster chaque pièce de la maison à des besoins nouvellement définis.



TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Logement individuel, Bureaux	4 rue Saint-Bruno Toulouse 31300	Phase 1 : 2016 Phase 2 : 2020	Phase 1 : 2016 Phase 2 : 2020	Phase 1 : 52 700 € Phase 2 : 30 000 €	173 m ²

FMAU
+ Trames architectes



PHOTOS : GAUCHE : 2016 © ANTOINE ESPINASSEAU / DROITE : 2020 © TRAMES ARCHITECTES

PHOTOS : GAUCHE : 2016 © ANTOINE ESPINASSEAU / DROITE : 2020 © TRAMES ARCHITECTES

VUES INTÉRIEURES

Foyer socio-culturel de Cabrières

Salle de spectacles de 300 places et salle associative

Le long du chemin du Moulin-à-vent, trois socles en pierre racontent la propagation du matériau à travers la ville, soulignant l'histoire du lieu. La pierre assure la pérennité du projet dans le temps et dans son paysage.

Elle souligne l'ombre et la lumière et fait écho à la dimension élémentaire et intemporelle des dolmens. Construire un tel équipement public en pierre, c'est mettre en évidence les liens entre une culture de la fête et du rassemblement – une culture humaine – avec son paysage tellurique. La géométrie sobre et traversante résonne avec une harmonie de matériaux, ou le pragmatisme du bon matériau au bon endroit a guidé les choix constructifs. La pierre tient la rue, tandis que le bois porte et franchit, et fabrique un foyer plus chaleureux protégé par des rideaux de velours pourpre.

TYPE	ADRESSE	PERMIS DE CONSTRUIRE	RÉCEPTION DU CHANTIER	MONTANT DES TRAVAUX (HT)	SURFACE SHON
Culture	Chemin du Moulin-à-vent Cabrières 30210	2018	2020	1,15 M €	560 m ²

Atelier Combas
Architectes



VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

« UN PRIX EST FORCÉMENT POLITIQUE
DANS LE CHOIX DES CATÉGORIES. »

- On se demandait un petit peu quel était l'élément qui guidait le jury pour sa sélection. On est en train de parler de projets de tailles, d'ambitions et de typologies vraiment très différentes. Ça nous intéresse de comprendre en termes de ligne directrice, quels sont les éléments porteurs pour le jury. Si l'on compare des choses à des échelles si incroyablement différentes, quels sont les éléments moteurs dans le processus de sélection ?

- C'est une question qui s'est posée d'elle-même. De quelle manière on appréhende le processus de sélection: est-ce qu'on regarde les projets selon des catégories qui permettent déjà de trier le corpus documentaire avec une entrée fonctionnelle, typologique, etc.? Cette proposition n'a pas été conservée. Dans la première sélection, il n'y a pas une seule ligne directrice. Nous n'avons choisi ni échelle, ni fonction. Il y a eu des discussions sur la propriété: est-ce que ce sont des projets publics? Privés? Communs? Mais ces critères n'ont pas non plus restreint les choix. En lieu et place de critères, ce sont plutôt des thèmes qui reviennent dans les discussions et qui guident la sélection des projets.

- Nous avons laissé libre complètement le jury de deux choses qui étaient: de décider des catégories et de comment juger et aussi s'il y avait ou pas une hiérarchie même ou une gouvernance à mettre en place dans le jury.

- Autre chose qui n'est peut-être pas un détail, nous avons essayé autant que possible de maintenir l'anonymat. Normalement, dans ces jurys, quand on choisit des membres du jury français, c'est très difficile de rester anonyme: les jurys connaissent ou reconnaissent les projets et leurs architectes. Là, il y a finalement très peu de projets qui ont été reconnus par les membres du jury, ce qui permet d'orienter le jugement sur le projet lui-même, au-delà du nom de l'architecte.

- En fait, c'est un « Prix Libre » — si l'on doit faire un clin d'œil à *Plan Libre*. Il n'y a pas de catégories. Ça colle à la réalité de ce qui se présente à nous finalement.

- Est-il envisageable dans le futur que ce ne soit pas l'architecte mais la famille — qui vit dans une maison construite par un architecte —, ou l'école ou la mairie qui participent à ce Prix ?

- Moi je pense que ça ne révèle qu'une chose: c'est la superficialité de nos choix. Quel que soit notre

choix, il y a forcément une part d'arbitraire. On ne peut se fier qu'à ce que nous voyons, qu'à ce qui nous est donné. Les conflits et autres histoires, c'est de l'ordre du récit et chaque projet a sûrement plein de récits. Au contraire, les récits, ça en fait des exemples intéressants en fait.

- Combien de prises de conscience et de courage sont nécessaires pour apporter une réponse architecturale? Combien de risques les architectes ont-ils pris pour affronter la réalité et rattraper l'évolution des modes de vie ?

- Ce que j'aimerais proposer et dont je parlais tout à l'heure, c'est l'idée de pouvoir identifier deux ou trois projets et de nommer non pas un prix principal mais plutôt une constellation de projets autour de thèmes identifiés et de donner un prix à cette constellation de projets. Je trouve que c'est cohérent avec la manière dont on a travaillé. Et peut-être faut-il chercher une mise en dialogue de ces projets, de cette constellation, avec les thèmes proposés? Parce que certains et certaines vont chercher cette cohérence sur des questions matérielles, d'autres vont la chercher sur des aspects processuels, narratifs. Peut-être que ça nous permettrait de saisir des thèmes que nous avons évoqué en prenant pour appui une trajectoire entre ces projets. Ainsi nous n'aurions pas un seul Prix mais plusieurs.

- J'adorerais avoir une constellation primée mais peut-être que ça met le jury face à sa responsabilité. Peut-être devons-nous donner un premier prix, le prix principal, et ensuite trois mentions thématiques que nous reconnaissons pour ce qu'elles représentent. Je suis tout à fait d'accord qu'il y a des niveaux de qualité qui font que les projets pressentis ne sont pas au même niveau, mais j'aime l'idée d'essayer d'expliquer pourquoi nous les avons trouvés exceptionnels, intéressants ou stimulants. Je ne sais pas si nous sommes tous et toutes d'accord, peut-être pouvons-nous trouver ce désaccord productif au sein du jury, mais j'ai l'impression que si nous ne donnons qu'une ou deux distinctions, j'aurais l'impression que notre voix, notre opinion serait un peu étouffée.

- C'est quand même complexe de devoir dire qu'un projet est meilleur que les autres. On a vu par nos discussions à quel point c'est compliqué de dire ça. Et en même temps: pourquoi les mettre tous sur le même niveau ?

- Est-ce que tu as un projet préféré ?
- J'en ai quatre.
- Ça va être facile! (rires)
- Un pour l'idée, un pour le scénario, un pour la transformation, et un pour la narration.

- Je trouve plus honnête et plus intéressant de proposer une constellation où il y a un rebond qui

se fait entre les projets et qui raconte de quelle manière on a avancé dans la réponse aux questions que nous nous sommes posées. Dans ce projet-là, on va repérer tel rapport à l'extérieur, dans ce projet-là ce sera la récupération des matériaux, dans celui-là, tel rapport à l'extension d'un existant, etc. Et ce sont des fragments de réponses qu'on mobilise pour discuter et réfléchir ensemble. Les thèmes qu'on a posé comme hypothèses sont d'une telle complexité que d'essayer d'identifier un projet où l'on peut dire « celui-ci répond vraiment à tous les critères », je trouve que cela décrédibilise la décision et que ça ne représente pas la manière dont nous avons discuté ensemble. Donc je serais plutôt pour identifier une constellation non hiérarchique. D'ailleurs une constellation n'est jamais hiérarchique...

- J'aimerais poser la question de l'efficience comme ligne directrice, que je distingue de l'efficacité, comprise comme étant cette idée d'arriver à un but donné: l'efficience prend en compte les ressources disponibles, les moyens mis en œuvre, etc. En prenant l'efficience comme point de vue, cela m'a fait regarder les projets au niveau constructif ou structurel. J'ai observé la précision et l'efficience des structures. Liée à cette efficience des structures, il y a la question des espaces dans leurs dimensions, leurs articulations, leurs ouvertures, mais aussi – et ça je l'ai retrouvé dans plusieurs projets – la question du confort thermique, pas seulement dans la dimension technique mais aussi dans la capacité d'action des usagers pour participer à leur propre confort: « Est-ce qu'il y a une vue? Est-ce qu'on peut habiter et agir en tant qu'habitant, peut-on ouvrir les fenêtres, peut-on utiliser ces structures, etc.? »

- Autour de cette question d'efficience, il y a aussi la question des existants, du prolongement des existants, soit par extension, soit par rénovation, soit par la rencontre de plusieurs existants.

- Je m'intéresse aussi à la question du non-extractivisme ou, en tout cas, de la limitation de l'exploitation des énergies fossiles, ce qui m'a fait regarder clairement et plus attentivement les nombreux projets qui portaient sur de la restructuration, de la réparation, de la maintenance, de la réhabilitation, de l'extension, etc. Il y en a beaucoup. Je suis aussi sensible à l'utilisation de matériaux locaux, bio-sourcés ou avec un savoir-faire local. Au recyclage également. Et à l'économie de matière aussi, ce qui reboucle un peu avec l'efficience des structures.

« J'AIMERAIS QUE LES GENS SOIENT
ASSEZ COURAGEUX POUR FAIRE,
TOUT SIMPLEMENT, JUSTE ÇA. »

- Il y a un certain courage pour oser répondre à des projets à petits budgets qui ne sont normalement pas donnés à des architectes. Et là il y en a.

- C'est un critère de jugement qui est difficile à appliquer à tous les projets. C'est un peu trop subjectif peut-être?

- Ça dépend de ce que le jury veut mettre en valeur ou de comment certains exercices architecturaux témoignent d'une certaine exemplarité. Ce n'est pas strictement dans les réponses qui sont données mais dans ce qui fait projet, dans le processus qui mène à ce résultat.

- Ce qui me plaît aussi pour poursuivre ce point-là, c'est que dans la modestie d'un projet, on peut comprendre que l'intelligence d'un architecte n'a pas besoin d'un budget pharaonique pour s'exprimer. C'est-à-dire que même dans des interventions extrêmement réduites et modestes on peut lire une certaine intelligence de conception.

- Pour moi cela fait appel à une notion que l'on n'a pas rencontrée jusque-là, c'est la réhabilitation dite « frugale ».

- Le budget, je trouve que c'est quand même important. L'architecte qui accepte de travailler sur ce genre de budget et sur ce genre de programme, c'est aussi tout un exercice et un défi. Tous les projets ne sont pas l'occasion de l'expression entière et pleine d'une idée soit sculpturale, soit manifeste et qui doit parfois répondre à des budgets assez pragmatiques.

- La question de l'écriture architecturale austère, c'est à propos de lieux qui méritent d'être vus en vrai, parce que les photos – et notamment les photos d'architecture – de ces bâtiments tramés sont hyper-sèches, hyper-dures, presque toujours. En tant qu'architecte, je suis séduite, mais en tant qu'usager, la qualité s'interroge aussi par la pratique. Par ailleurs, la production en architecture est à mon avis beaucoup influencée par les effets de mode des images et couleurs.

- Ce qui crée peut-être du lien entre les projets que l'on a distingués, c'est une certaine modestie des échelles, une certaine économie de moyens, une certaine approche de l'architecture qui répond à des problématiques de notre époque: faire avec l'existant et, si geste il y a, qu'il soit économe. [...] Si l'on cherche à créer de la cohérence, une ligne qui puisse nous guider, je me dis c'est peut-être celle-là. L'architecture peut intervenir avec peu de moyens mais beaucoup d'intelligence, tant dans les espaces créés que dans le raffinement, dans le choix des matériaux et de leur mise en œuvre.

- J'entends aussi dans ce que tu dis que l'on parle d'écologie, de non-extractivisme, et de toutes les notions qui avaient été apportées au premier tour. Peut-être faut-il aussi s'appuyer sur des architectures qui prennent en compte leur environnement, qui s'appuient sur le déjà-là.

« JE L'AIME COMME PROPOSITION
DE CE QUE L'ARCHITECTURE PEUT ÊTRE. »

- C'est un espace à la base indéterminé et avec des possibles presque illimités. Il y a bien sûr la question du chauffage, du confort, etc. Mais c'est quand même incroyable. Mais alors, à qui donne-t-on accès à cette super-structure?

- Je fais une distinction entre l'obsolescence d'un programme et la question de l'ouverture programmatique et de l'indétermination d'une structure. Je pense que c'est un des termes qu'on a souligné dans plusieurs projets. Il y a la question du programme qui est insufflé dedans, et ici il y en a mille, mais je pense qu'il y a une distinction à faire entre ce qu'on met dedans et la possibilité qu'offre la structure en elle-même.

- Je pense que c'est un bel exemple car il parle de ce à quoi sert l'architecture. Est-ce pour le refuge d'un animal ou d'un être humain? Est-ce une pratique? Un moment? J'ai trouvé que c'était très ouvert, au-delà de ce que les images montrent. Je l'aime comme proposition de ce que l'architecture peut être.

- Nous avons évoqué la question de structures capables, réversibles ou des structures qui sont plutôt indéterminées, plutôt que des structures qui sont là pour tout faire. Nous avons eu des discussions à propos de projets spécifiques autour de cette notion, sur le fait qu'un projet ou une architecture devait peut-être incorporer sa propre capacité à évoluer.

« Y'A QUELQU'UN ? »

- Il y a quand même un formalisme très fort dans l'architecture, qui est conventionnel, très standardisé et qu'on retrouve dans la façon de présenter les projets.

- Un autre critère qui intervient de manière assez radicale dans ma manière de percevoir les propositions, c'est la personnification des représentations. J'ai appelé ça le « Y'a quelqu'un ? ». Sur les projets que l'on a reçus, il y a très peu de projets qui sont documentés en présence de personnes sur les photos.

- L'entrée humaniste de l'architecture est quasiment invisibilisée. Elle existe très peu dans les projets. D'ailleurs, je me suis amusée. Je me suis d'abord dit que je n'allais regarder que les projets où il y a des gens dedans et je n'en ai pas trouvé beaucoup; du moins pas assez pour que ça devienne un critère raisonnable.

- Comment peut-on montrer ce genre d'espace sans personne dedans? Cela rend l'évaluation très difficile.
 - Moi je pense que dans l'énoncé du prochain concours, il faut mettre «projets avec des personnes dedans».

- Et du coup cela montre aussi l'importance d'avoir des gens sur l'image – et dans les bâtiments! – parce qu'en faisant des photos un peu de loin, vides, on ne se rend pas du tout compte de l'échelle de ces éléments et de l'espace qu'il y a dessous. C'est très difficile à appréhender.

- C'est vrai. J'aime le fait qu'il soit ouvert sur une rue, sur une place. C'est un bon principe. Et pas juste ouvert par un hublot. Vraiment ouvert largement sur toute la longueur de la salle. Après, là, c'est sûr qu'il n'y a personne ni dedans, ni dehors...

- Et la porte est fermée...
 - Et du coup, on a du mal à y croire.
-

« QUE FAUT-IL ÉCRIRE ET QUE FAUT-IL REPRÉSENTER ? »

- Pour t'expliquer la méthode originelle, nous avons chacune et chacun reçu un immense tableau excel avant la séance. Nous l'avons regardé d'abord rapidement puis en rentrant dans chacun des projets. Pour certains projets, les documents présentés étaient difficiles pour nous à appréhender, dans le sens où ils ne permettaient pas de comprendre de quoi le projet parlait. Donc il y avait des projets que l'on a bien aimé *a priori* dans le descriptif, et puis que nous n'avons pas conservé à la lecture des documents qui avaient été choisis par les agences pour les représenter. Donc on s'est basé uniquement sur ce qu'on a reçu, nous n'avons pas cherché à compléter l'information (pour faire la sélection de base), pour que tous les projets aient la même entrée basée sur la même consigne initiale.

- Si tu veux regarder attentivement chaque projet, et, dans un premier temps, l'image ne te plaît pas, alors tu prends le texte, tu lis bien le texte, puis tu reviens sur l'image. Tu essayes de comprendre le contexte. Parfois ce n'est pas facile de comprendre les choix mis en œuvre. Il y a forcément une part d'arbitraire qui est un peu difficile à accepter.

- Que faut-il écrire et que faut-il représenter? Cela pose la question de la qualité des textes et de la manière dont les textes sont écrits. Ils se veulent parfois soit trop intellos, soit vraiment descriptifs. Au contraire, il faudrait se demander quels types de textes peuvent venir compléter le projet? Ce qui remet en question la manière de formuler les demandes et appels à candidatures.

- Je regrette souvent que les textes, en grande majorité, soient extrêmement descriptifs alors que la matérialité qu'ils décrivent est déjà visible sur les photos présentées. Un projet comme celui-ci, je suis un peu perplexe, parce que le texte aurait pu servir à poser les enjeux, et notamment, on les devine... Économie de

projet, probablement auto-construction, voilà. Peut-être. On le détecte avec des images. C'est mon reproche, le texte aurait pu le confirmer.

- Il y a autre chose: en regardant les images, on peut aussi admettre que des photos peuvent être prises au bon endroit mais par les mauvais photographes. Il s'agit donc aussi de savoir comment écrire un texte ou quelles images choisir pour raconter l'histoire. Mais ce qui m'a particulièrement intrigué, c'est que certains projets semblent faire tout ce qu'il faut, et en même temps, ils répètent la même compréhension des rituels et des normes qui étaient valables jusqu'à il n'y a pas si longtemps: nous avons du mal à voir l'architecture, et en particulier ces écoles, s'adapter et accepter d'y renoncer.

- Je pense que c'est un projet qui n'est peut-être pas photogénique mais qui peut fonctionner.

- Moi je trouve que si on devait choisir un document par projet, pour le projet x je choisirais par exemple les photos, pour le projet y je choisirais un texte. Cela peut être une manière de rentrer dans ce qui nous a intéressé, de mettre en avant un fragment qui pour nous évoque la qualité du projet et ici, ce n'est pas un détail technique, ce ne sont pas les photos. C'est un texte.

- En ce qui concerne la question du texte, la question est: comment allons-nous proposer ce texte? Comment pouvons-nous nous adapter le texte en fonction du public? Et comment pouvons-nous le faire sur les médias sociaux? Sur le site internet? Dans l'exposition? Parce que cela dépend un peu de la façon dont nous communiquons...

« POUR QUI PRENONS-NOUS CETTE DÉCISION ? »

- Mes questions sont les suivantes: pour qui prenons-nous cette décision? Prenons-nous une décision en premier lieu pour les architectes qui ont soumis leur candidature? Ignorons-nous ces architectes et pensons-nous plutôt au grand public qui est potentiellement l'utilisateur·rice ou le·la futur·e commanditaire? Et, en jugeant, quel est notre objectif en termes d'orientation de ce prix dans le futur? Parce que chaque édition a naturellement une lecture qui raconte un autre chapitre de l'histoire et définit ce qui se passe dans les éditions suivantes, même si chaque année c'est un jury différent, etc.

- Je pense que tu as tout à fait raison et je te remercie de soulever cette question. À qui s'adresse-t-on? Le grand public? Les architectes? Qui veut-on revaloriser? Est-ce que ce sont les projets? Est-ce que ce sont les architectes? Mais pour ça je ne peux pas répondre: c'est à vous de dire, en tant que praticien·nes

ou observateur·rices de la discipline, de quelle manière pensez-vous qu'il est important de revaloriser un projet et à qui l'on s'adresse. Nous, à la Maison de l'Architecture, notre mission, c'est de faire le lien entre les architectes et le grand public pour que le grand public reconnaisse les qualités de l'architecture et l'architecture de qualité.

- À qui envoie-t-on un message? Qui est la cible: est-ce que c'est le grand public? Est-ce que ce sont les politiques? Est-ce que ce sont les architectes? Moi j'ai envie de dire que ce sont les trois. Pour moi, dans le grand public, il y a autant de politiques que d'architectes.

- Je pense que le public aimerait avoir la même possibilité de juger les onze projets que le jury a, comme ça il y aurait évidemment une comparaison entre le travail fait par le jury et celui du public. Sinon, on leur prépare nous-mêmes le jugement. Pourquoi?

- Je suis d'accord, et je te remercie de ta remarque. Je suis également d'accord avec le commentaire selon lequel le public devrait avoir le même choix à faire que celui que nous avons eu. Mais, sur cette sélection restreinte, nous devons également nous-mêmes être d'accord.

- Je pense que c'est quand même quelque chose à prendre en considération: comment un prix peut avoir un impact ou pas pour un·e architecte? Après, si des qualités sont évidentes, il ne faut bien évidemment pas les négliger.

- Il y a ce bon vieil adage qui dit: « la qualité de l'architecture c'est la qualité de la commande. »

« L'ARCHITECTURE ELLE-MÊME N'EST PEUT-ÊTRE PAS LE SUJET. PEUT-ÊTRE FAUT-IL ARRÊTER DE REGARDER EN TERMES D'ARCHITECTURE MAIS PLUTÔT EN TERMES DE PROCESSUS. »

EXTRAITS DE CONVERSATIONS ENREGISTRÉES À L'OCCASION DES DEUX SESSIONS DE JURYS DE JUILLET ET SEPTEMBRE 2021. MEMBRES DU JURY PRÉSENT·ES: TIPHAINÉ ABENIA, JULIA ALBANI, NICOLE CONCORDET, NOBOUKO NANSNET, ET (SESSION 2 UNIQUEMENT) ILA BÉKA ET LOUISE LEMOINE; ACCOMPAGNÉ·ES DE JOANNE POUZENC ET LAËTITIA TOULOUT POUR LA MAISON DE L'ARCHITECTURE OCCITANIE-PYRÉNÉES ET ROMAIN SARDA, VIDÉASTE EN CHARGE DE LA DOCUMENTATION VIDÉO DES PROJETS SÉLECTIONNÉS.

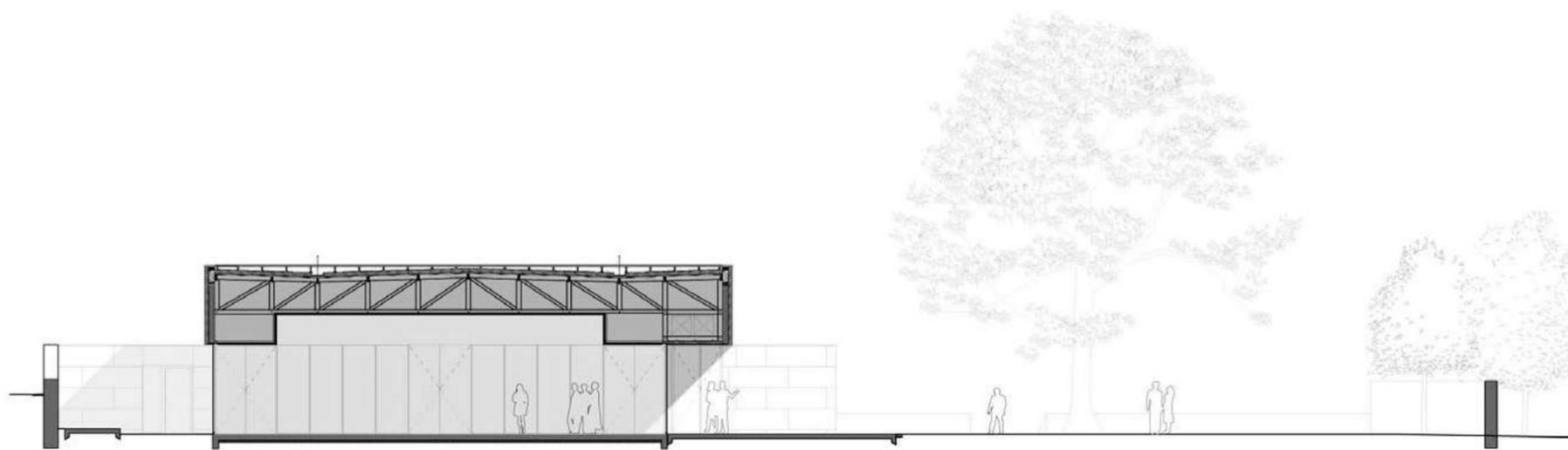


PHOTO : JAVIER CALLEJAS

VUE EXTÉRIEURE

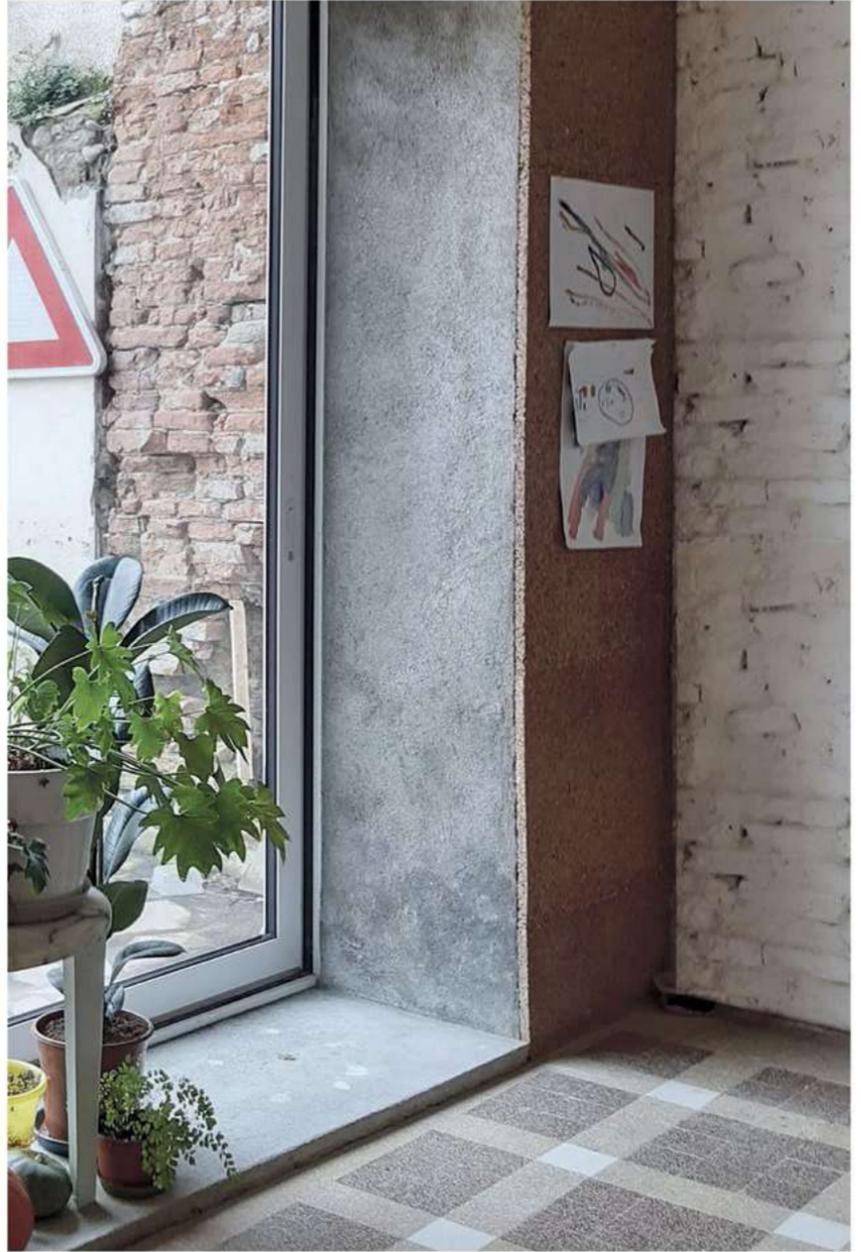


PLAN MASSE



COUPE

PHOTOS : GAUCHE : 2016 © ANTOINE ESPINASSEAU / DROITE : 2020 © TRAMES ARCHITECTES



PHOTOS : GAUCHE : 2016 © ANTOINE ESPINASSEAU / DROITE : 2020 © TRAMES ARCHITECTES



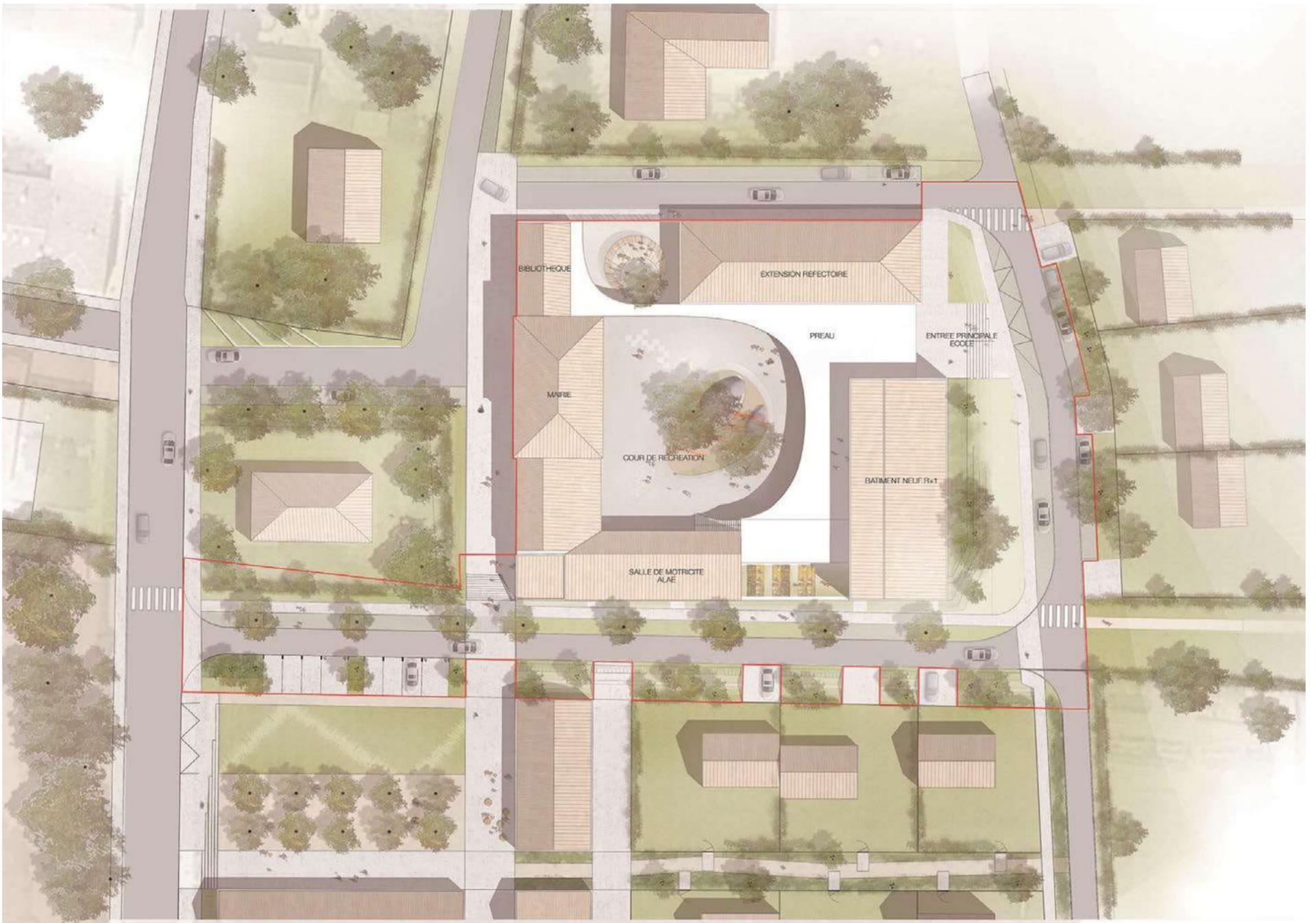
VUES INTÉRIEURES



VUE EXTÉRIEURE



VUE EXTÉRIEURE



PLAN MASSE

ILLUSTRATIONS : OECO ARCHITECTES



COUPE

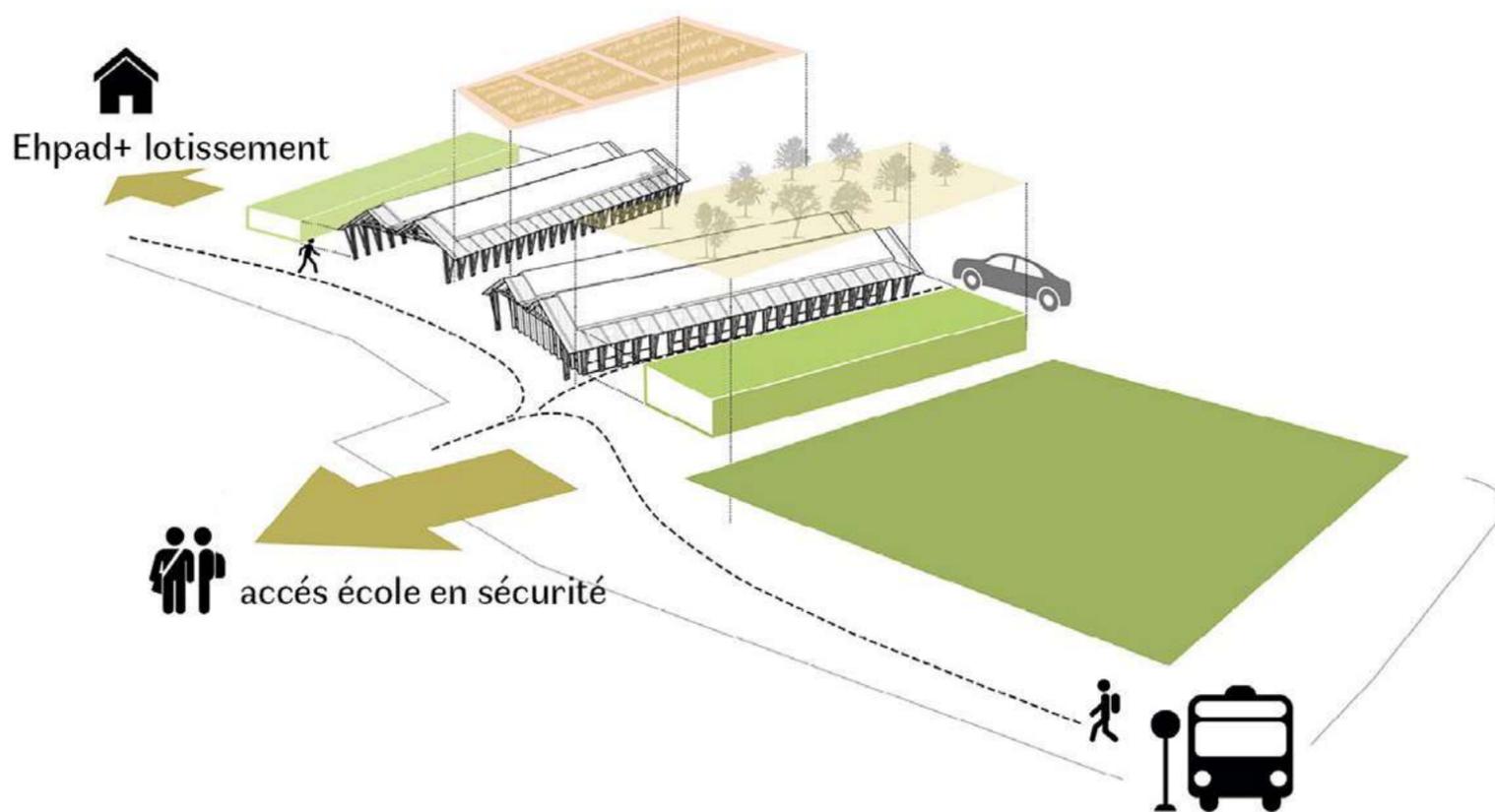


PHOTO : EDOUARD DECAM

VUE EXTÉRIEURE

Centre d'activités d'Asprières

CoCo architecture + Hugues Tournier architecte



VUE EXTÉRIEURE



VUE AÉRIENNE

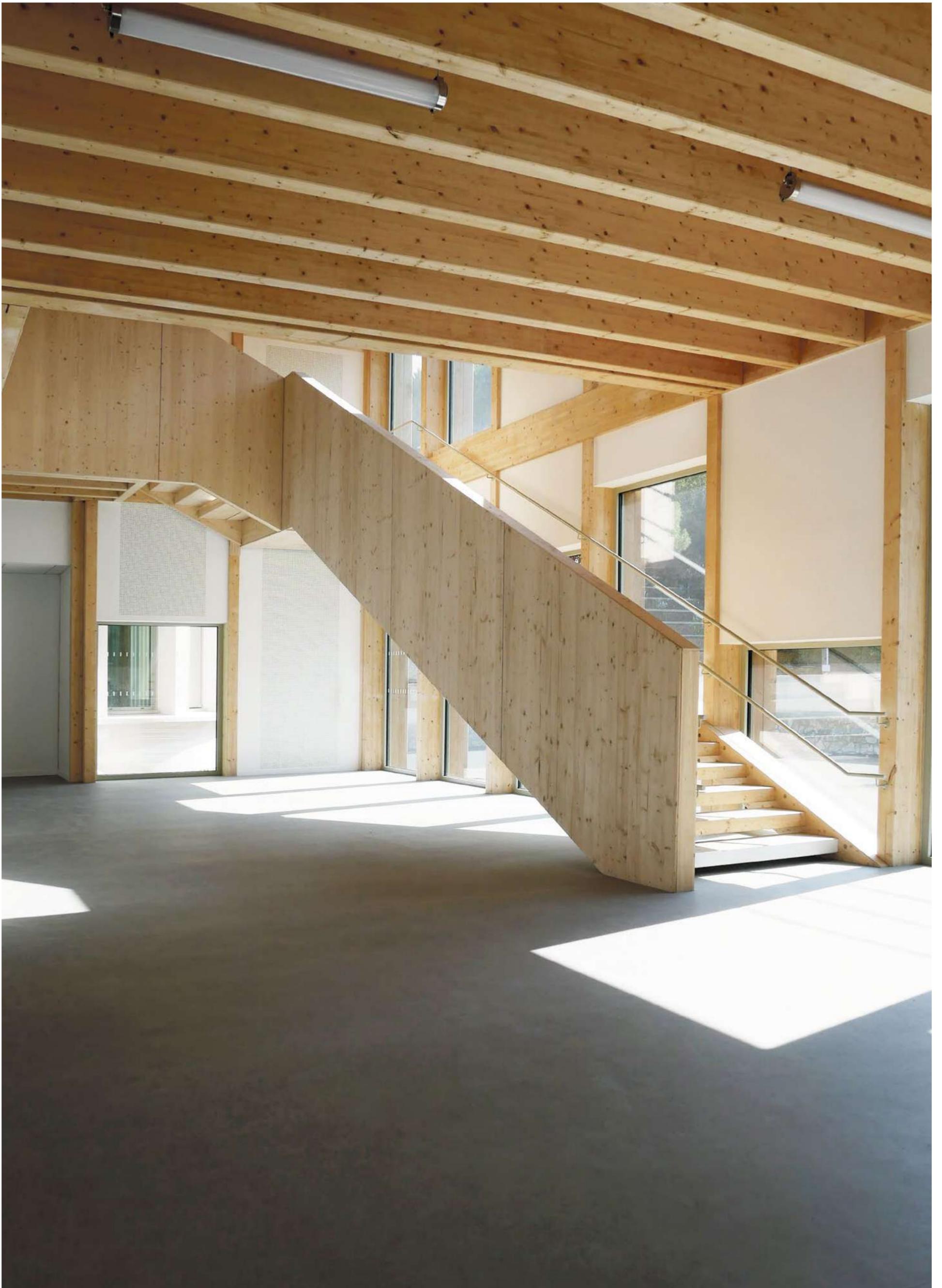
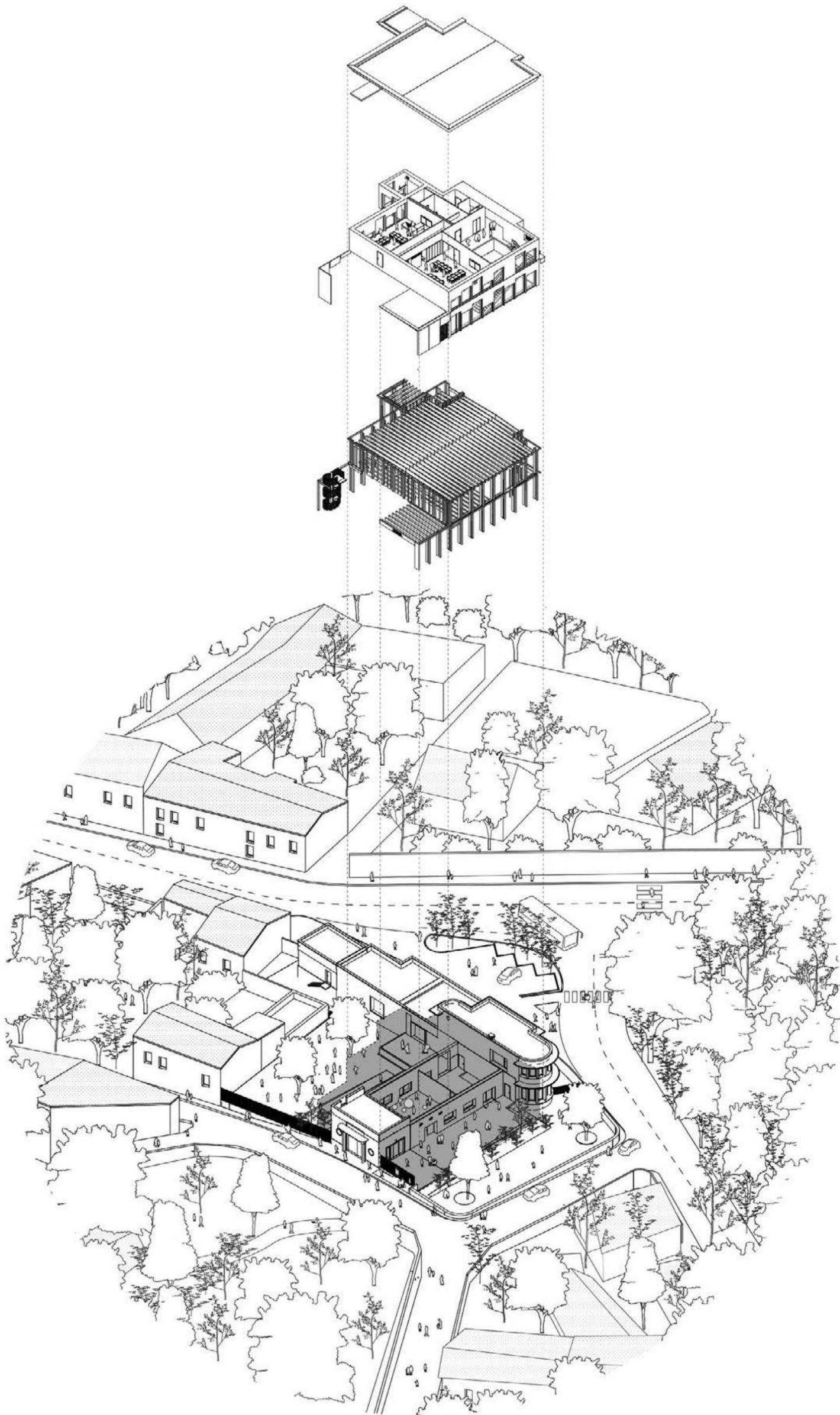


PHOTO : NAS ARCHITECTURE

VUE INTÉRIEURE

École maternelle Les Calades à Saint-Gilles

NAS Architecture



AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE

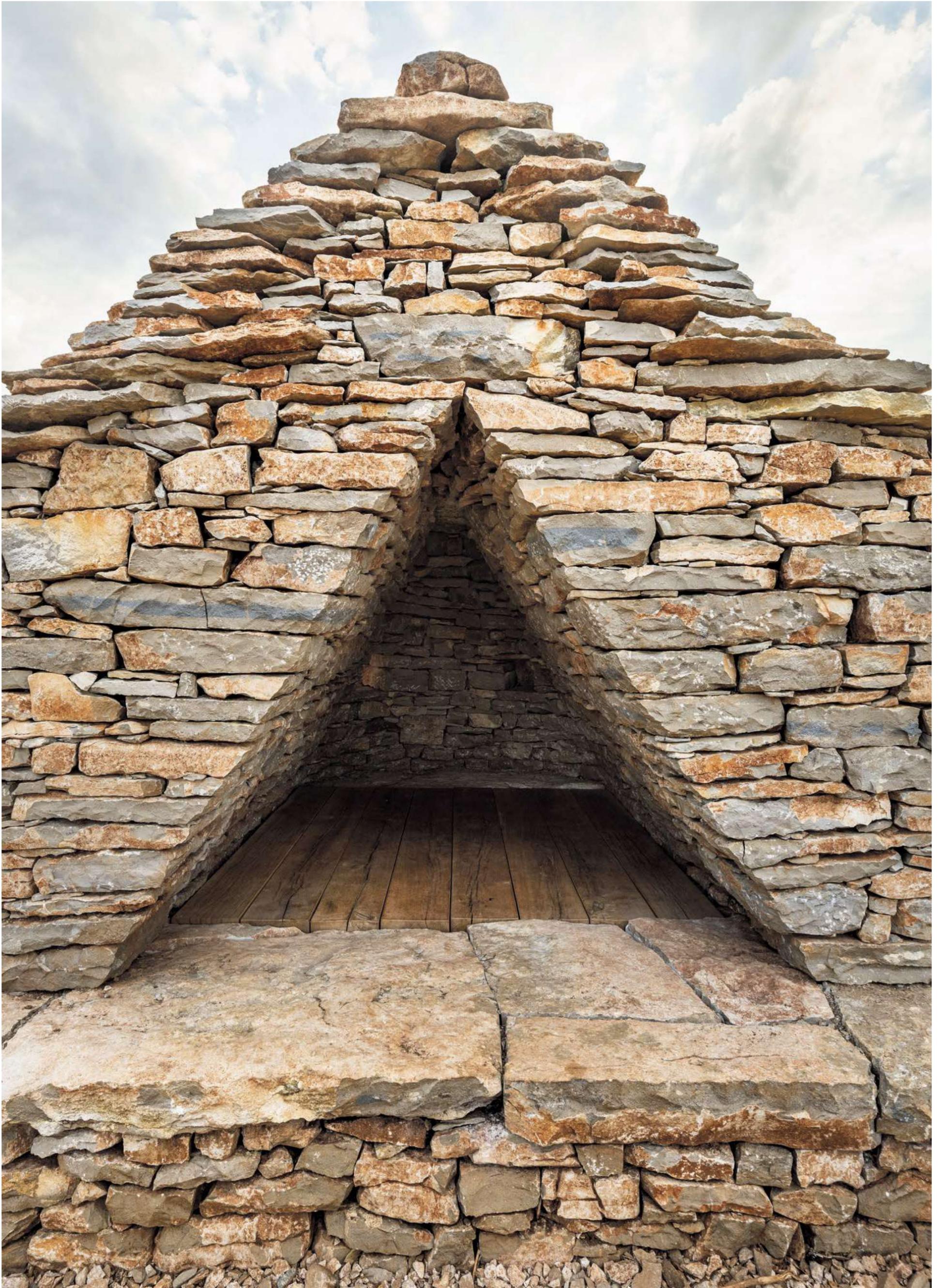
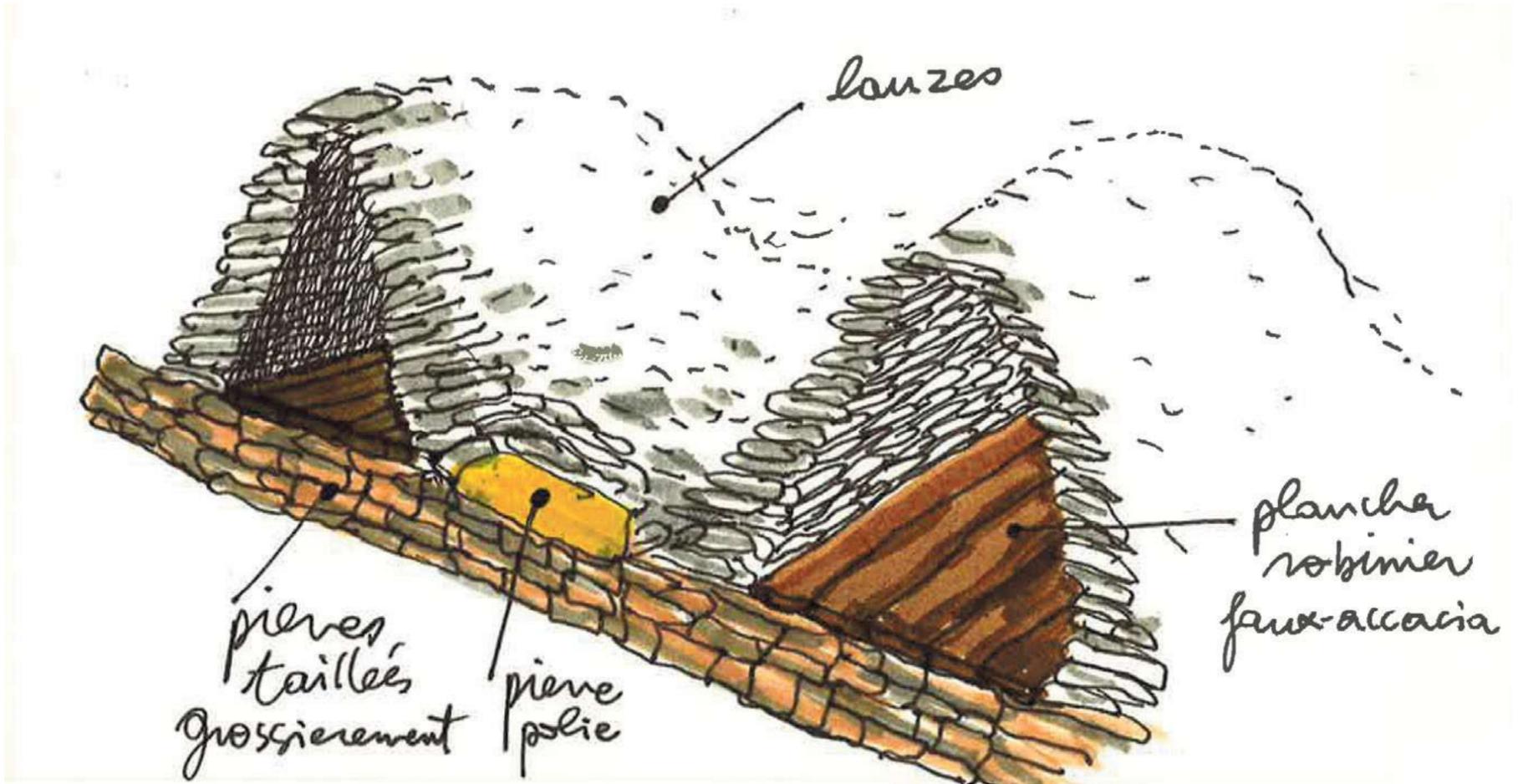


PHOTO : CYRUS CORNUT

VUE INTÉRIEURE

Super-Cayrou

Encore Heureux Architectes



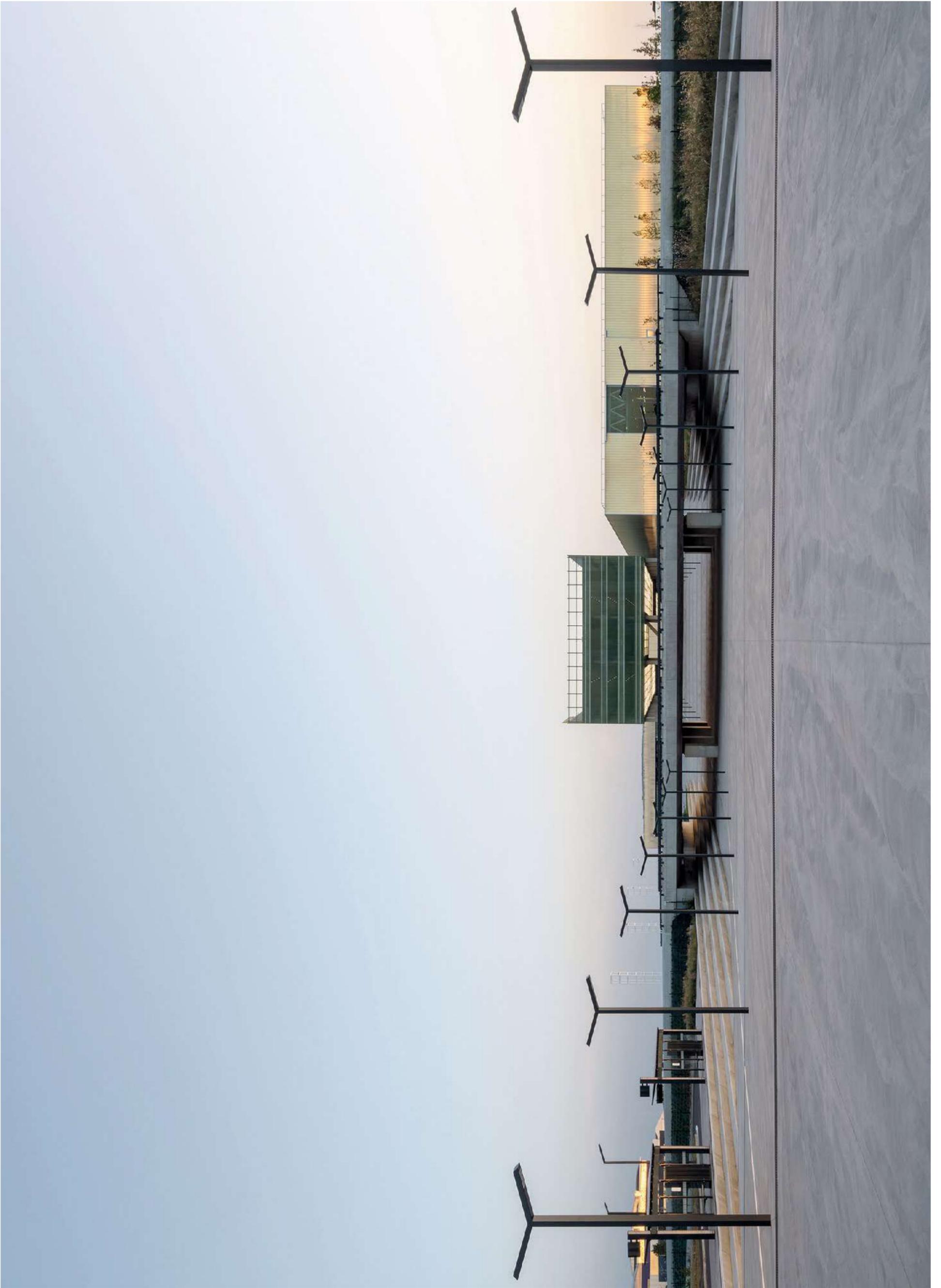
CROQUIS D'ÉTUDE

ILLUSTRATION : ENCORE HEUREUX ARCHITECTES

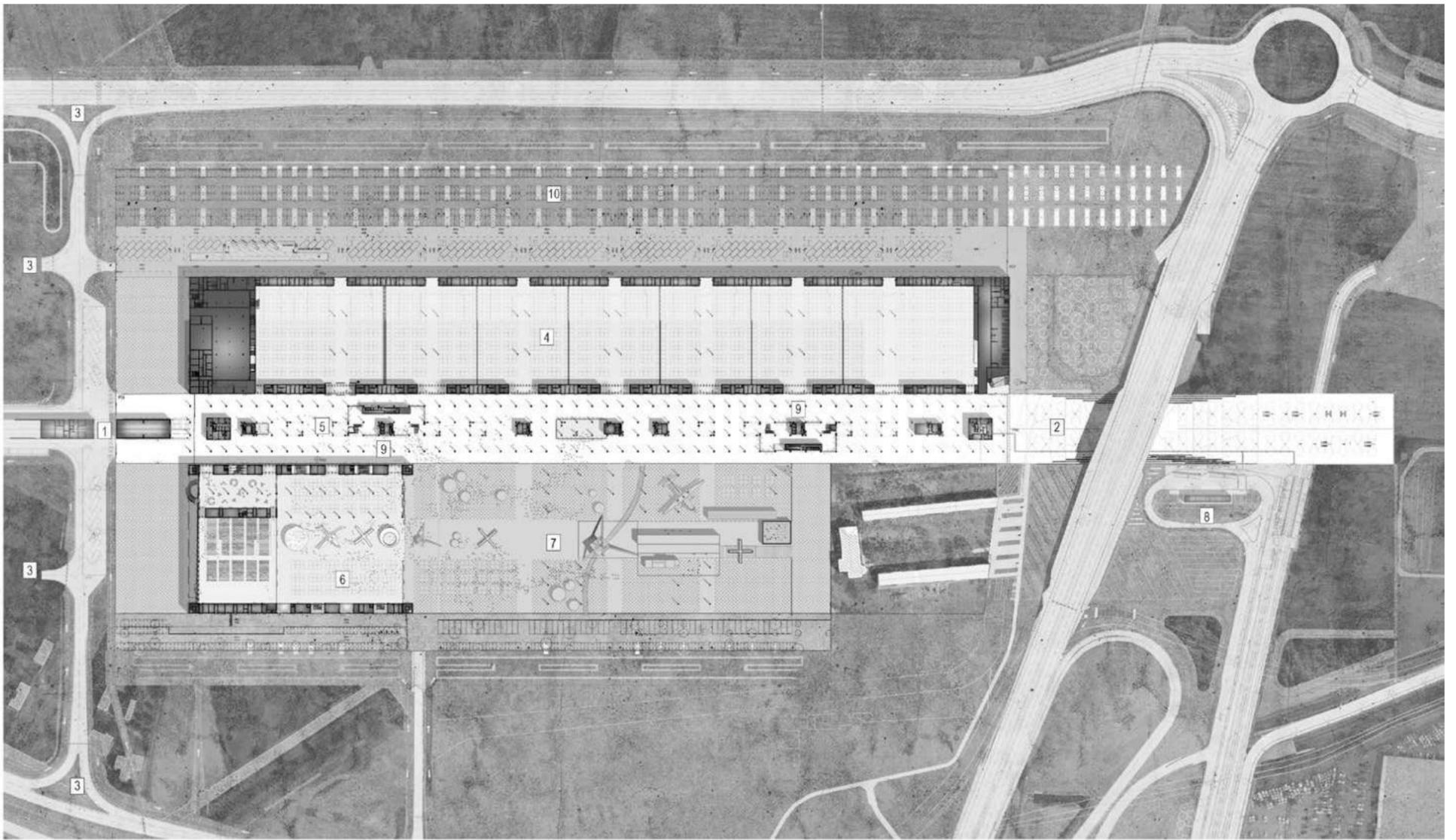


APPAREILLAGE

PHOTO : CYRUS CORNUT



VUE EXTÉRIEURE



- | | | |
|----------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1 — entrée public motorisé | 5 — parking et rue centrale | 9 — billetterie |
| 2 — entrée public piéton | 6 — halle des conventions | 10 — parking visiteurs |
| 3 — accès logistique | 7 — esplanade événements | |
| 4 — hall d'exposition | 8 — station de tram, bus et taxi | |

PLAN MASSE

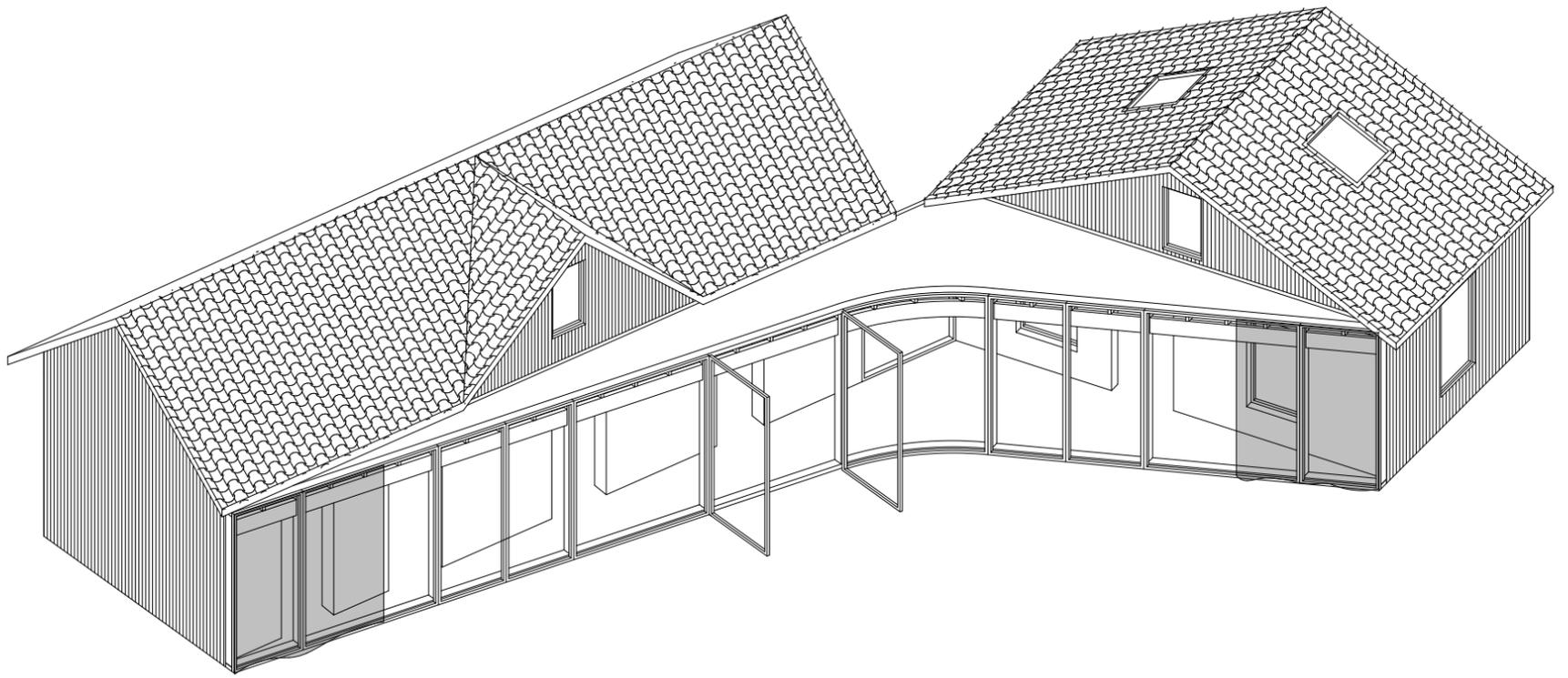


VUE NOCTURNE

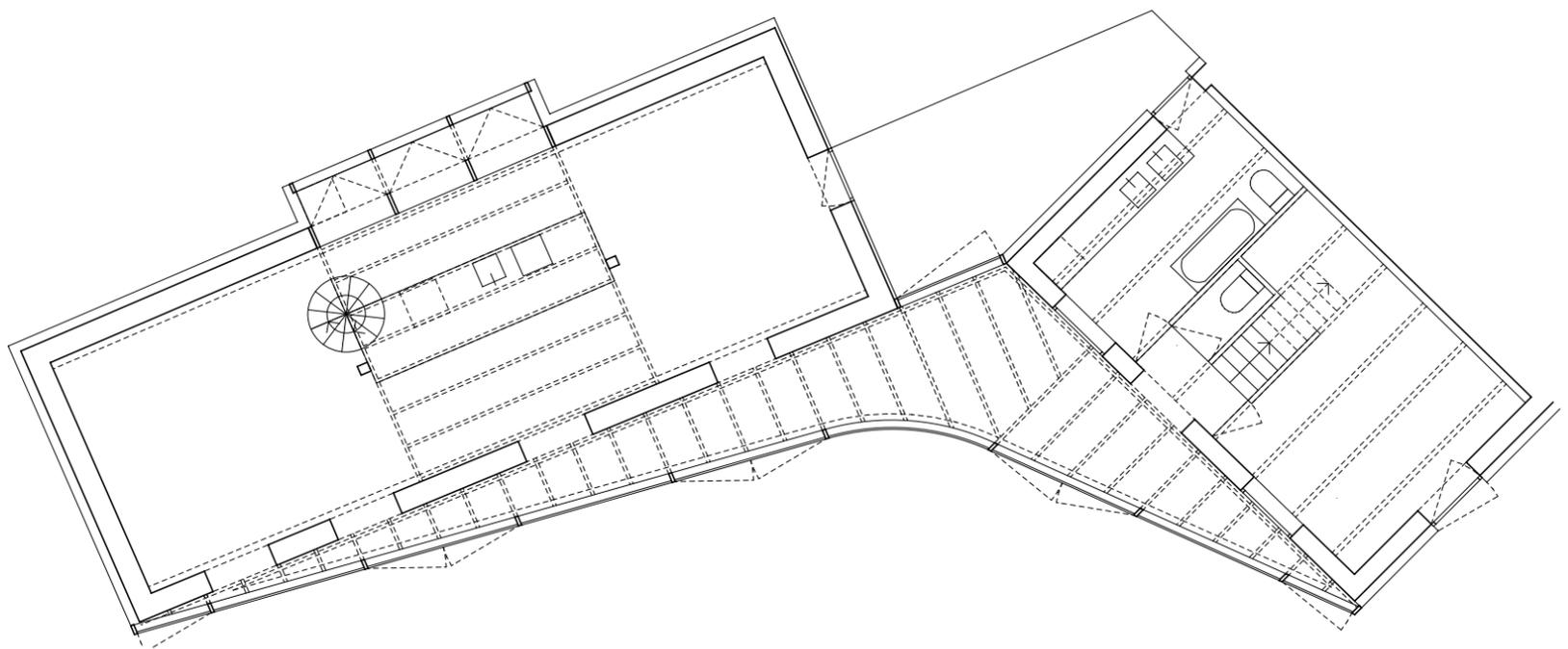


PHOTO : BAST

VUE EXTÉRIEURE



AXONOMÉTRIE



PLAN

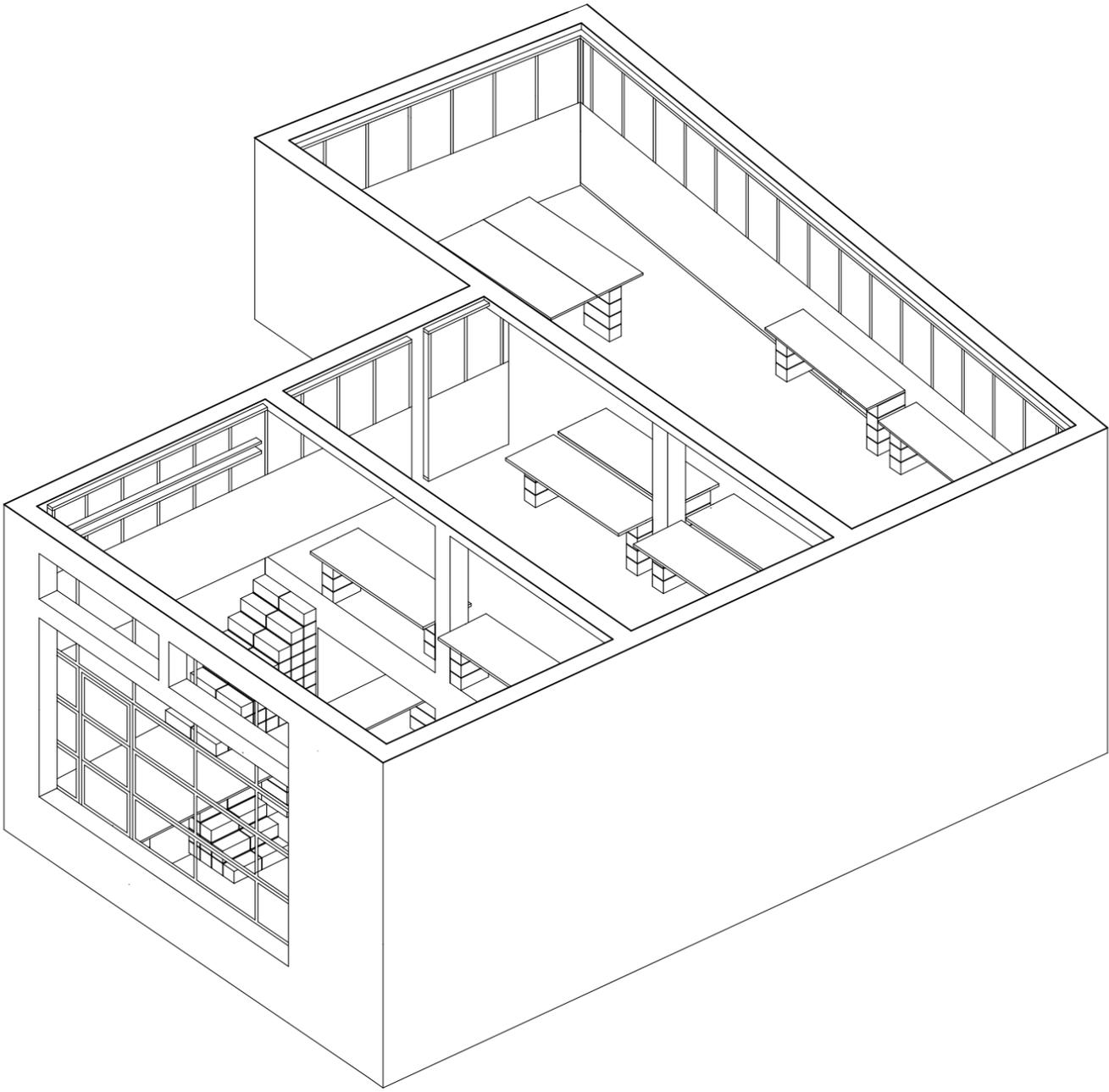


PHOTO : BAST

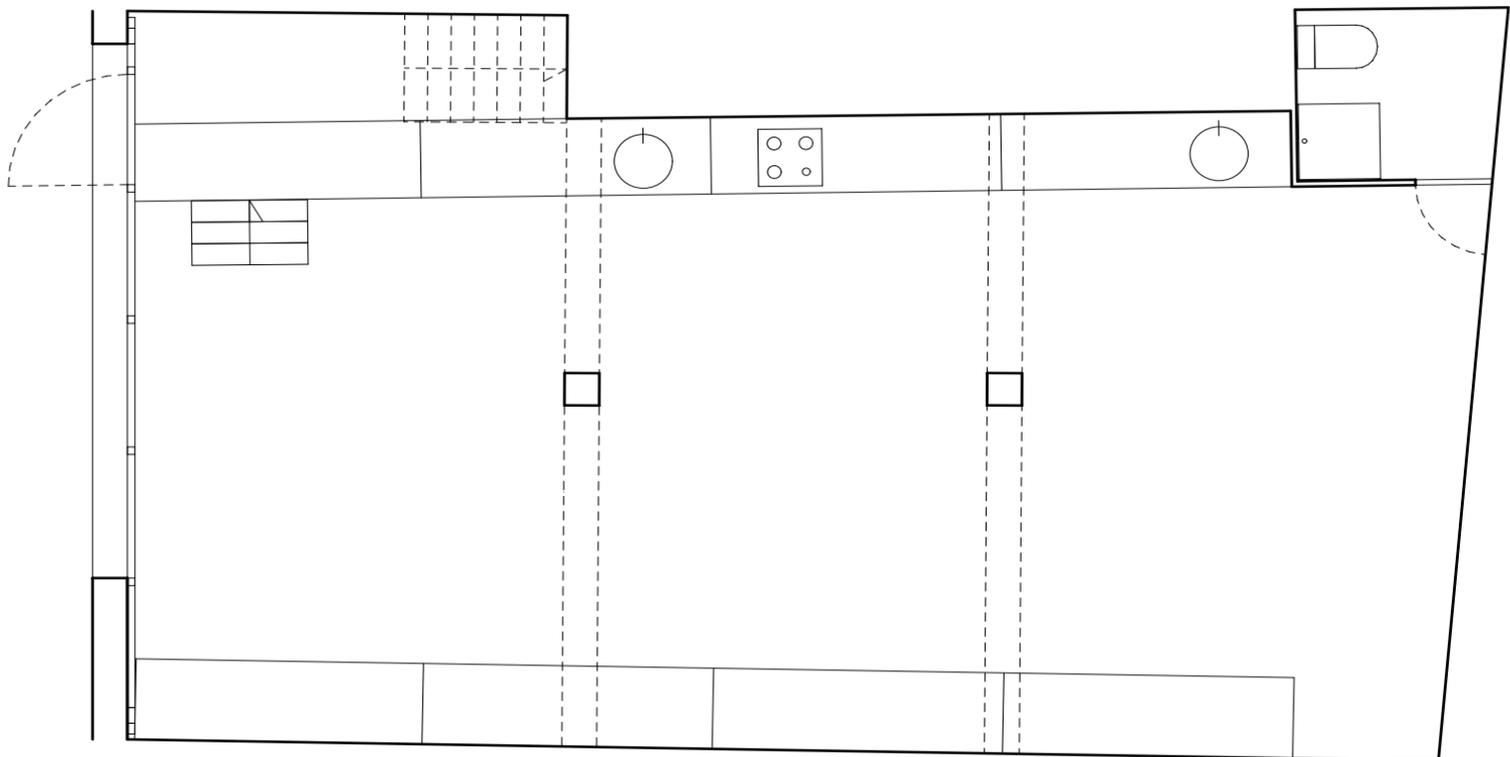
VUE INTÉRIEURE

T12

BAST



AXONOMÉTRIE



PLAN

QUESTIONS POUR COMPRENDRE COMMENT

QUE JUGE-T-ON ?

L'ensemble des propositions reçues au cours de l'appel à participation sont remises au jury après vérification du respect de l'anonymat. Les documents sont constitués des documents graphiques et des informations textuelles de base : nom du projet, programme, texte, typologie, adresse, année de réalisation, montant des travaux et surface.

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

Pour le moment, seuls les architectes peuvent déposer un de leurs projets. S'ils ne sont pas mandataires, ils doivent s'assurer d'avoir l'accord du mandataire. Aussi, pour la publication et pour la diffusion, les architectes fournissent l'accord du maître d'ouvrage. Pour autant, la question se pose pour le futur : et si les maîtres d'ouvrage pouvaient eux aussi proposer des réalisations ? Et si le public pouvait identifier des lieux, librement ? Ces questions sont en débat, ouvert, naturellement.

QUI JUGE ?

Les membres du jury ont été sélectionnés et contactés par l'équipe de la Maison de l'Architecture sur la base d'une liste de personnalités établie conjointement par les membres de son conseil d'administration, complétée à discrétion par l'équipe de la MAOP. Ce n'est qu'une fois confirmée que la liste des membres du jury a été dévoilée au public comme aux membres élus de la Maison de l'Architecture à travers le site internet et les réseaux sociaux. Les membres du jury ont été accompagnés par l'équipe de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées à travers les projets après avoir été renseignés sur les Prix Architecture Occitanie et sur les actions de la MAOP.

QUI DÉCIDE ?

Alors que traditionnellement, un membre du jury est nommé président (ou présidente) avant la tenue du jury, la question de la gouvernance a été cette fois-ci laissée ouverte au débat aux membres du jury en introduction de la première session. En a résulté l'impossibilité *a posteriori* de définir une hiérarchie entre les membres du jury, imposant la nécessité du débat pour porter collectivement une décision et l'argumentation qui l'accompagne, et ce, à ce moment-là sans connaître ni les autres membres, ni savoir si le consensus sera possible. Éventuellement, dans le cas où le mode de gouvernance collectif aurait mené à un blocage dans la définition des lauréats, la gouvernance collective aurait été remise en question. Cela n'a pas été le cas.

SUR QUELS CRITÈRES JUGE-T-ON ?

Compte tenu de la décision spontanée d'une validation collective, le jury a commencé à discuter les critères de jugement. Le débat sur ces critères s'est prolongé tout au long des deux séances de jury afin de préciser progressivement la position du jury face aux projets présentés. Ainsi, plus que des critères, les projets sélectionnés représentent des prises de position, dont les extraits de conversation offrent des clefs de lecture. Le jury a ainsi isolé et discuté plusieurs notions et avec elles, plusieurs projets, en fonction de leur réalité visible comme de leur potentiel à s'inscrire dans une société collectivement enviée et dans le temps long.

COMMENT JUGE-T-ON ?

Le jugement est issu de la conversation. Par l'argumentation, chaque membre du jury est invité à prendre la parole et à soulever les qualités observées d'un projet ou d'un autre. Les projets sont passés en revue en fonction de l'intérêt exprimé par les membres du jury sur les documents présentés. Chaque point de vue entraîne ses contre-points et c'est seulement lorsque les arguments sont épuisés, d'un côté comme de l'autre que le jury décide de continuer en retirant ou conservant les projets discutés. La première phase de jury permet d'isoler une sélection réduite de projets. La deuxième phase de jury, réalisée à partir des vidéos et visites virtuelles sur la sélection de projets, permet de valider ou invalider les intuitions initiales. Le jugement est rendu de manière collégiale.

QUE GAGNE-T-ON ?

Outre les moyens mis en œuvre par la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées pour la revalorisation des projets et des pratiques – exposition, publication, prix du public, vidéos, etc. – et des trophées réalisés cette année par l'artisane céramiste Laura Philippon – ceramicsbylaura.com – le profit d'une telle démarche n'appartient pas seulement aux lauréats. Les prix sont l'occasion de créer de nouvelles aspirations pour certains, inspirations pour d'autres, qui bénéficient à l'ensemble de la profession et, par le débat public, de la société en général : c'est en parlant de ses qualités comme de ses conditions de réalisation que nous pouvons tous devenir acteurs de la conception de nos cadres de vie.

PISTES POUR COMPRENDRE POURQUOI

Parmi les cent un projets reçus, le jury a décidé d'attribuer le Prix Architecture Occitanie 2021 à quatre projets. Au-delà du visible et des qualités intrinsèques immédiates de chaque projet, ce que les distinctions saluent, ce sont les approches – celles des maîtres d'ouvrages comme celles des architectes – et les processus de projet qui ont mené aux réalisations présentées. L'architecture n'est pas estimée ici selon des critères strictement esthétiques ou esthétisants. Regarder l'architecture, c'est prendre en considération les pratiques et usages, l'économie de moyens, l'énergie déployée et l'énergie nécessaire, l'ancrage dans l'environnement local et la prise en compte des futurs possibles. C'est aussi valoriser les prises de risques que reflètent certaines architectures et qui révèlent la position des architectes face aux questions ou programmes (plus ou moins bien) posés. Ou peut-être que plus simplement, les critères de beauté ont changé. Peut-être que la beauté repose aussi sur le confort, le respect, le bien-être ou le bien-vivre. On ne regarde pas aujourd'hui les photos sur papier glacé – ou sur écran dynamique – de la même manière que nous le faisons auparavant. Et même si notre fascination pour l'image semble ne pas avoir changé, nous sommes maintenant conscients des effets de post-production et cherchons au contraire la qualité dans les conditions de pré-production. L'urgence est climatique. Elle est écologique. Elle est architecturale. En isolant quatre projets, le jury identifie quatre attitudes, quatre manières de produire des architectures censées, porteuses de sens durable.

RITUELS : MISE EN SCÈNE DU QUOTIDIEN

La maison M26 met en exergue l'échelle domestique par la transformation simple de deux anciennes maisons et les moyens mis en œuvre pour les mettre en relation. L'architecture souligne l'importance du geste et du mouvement, à la fois dans son propre corps et en relation directe avec l'environnement – ouvrir et fermer un rideau, laisser entrer la lumière, ouvrir la porte – et en relation à l'autre – se croiser, s'éviter, se tourner autour, se poser devant, dedans, dehors, derrière, ensemble ou séparés.

HOSPITALITÉ : LE SAVOIR-FAIRE VERNACULAIRE

Malgré la petite dimension de la réalisation, Super-Cayrou est une réinterprétation contemporaine de l'architecture vernaculaire, mi-tente, mi-refuge, qui synthétise de nombreuses vertus architecturales : mise en œuvre de matériaux bruts et locaux sublimés par les savoir-faire artisanaux, architecture durable respectueuse de l'environnement, architecture réversible et transformable. Super-Cayrou fait appel à la sensibilité de chacun et représente une autre facette de l'architecture contemporaine, humble et intègre.

STRUCTURES CAPABLES : DIVERSITÉ DES USAGES POTENTIELS

Quelles architectures pour de nouvelles typologies d'usages mixtes en mouvement ? L'architecture projetée aujourd'hui se doit d'incorporer ses propres transformations à venir. Les deux halles jumelles d'Asprières, hôtes d'un programme exemplaire de mixité sociale, générationnelle et institutionnelle, proposent un cadre, simple, structurant, tout en étant flexible et évolutif. L'architecture ainsi conçue permet d'envisager tous les possibles, y compris ses propres corrections à l'usage.

PALIMPSESTE : LES TEMPS LONGS DE LA TRANSFORMATION

La maison Taquin est un défi économique et programmatique qui remet en question la notion d'auteur en architecture. Deux familles font successivement appel à deux équipes d'architectes pour transformer deux maisons en lieux de vie et de travail avec un budget minimal. Les interventions se concentrent sur le nécessaire et l'indispensable, et marquent le temps par des signaux simples qui contribuent à enrichir la longue histoire d'un bâti existant. Leurs interventions ne seront au final qu'une (ou deux) parmi d'autres, passées et à venir, presque invisibles, témoignant d'une architecture de qualité sans artifice et que l'on peut supposer sans caprice.

QUE FAIRE AVEC CE QUI NE SE VOIT PAS ?

Un projet refuge au statut d'œuvre d'art, un espace domestique à activer, une transformation urbaine pour vivre et travailler ensemble, un équipement public/privé/mixte en zone rurale parmi une sélection plus vaste comprenant bureaux, écoles, halles d'exposition et autres institutions publiques ; la sélection figure un panorama vaste mais pour autant incomplet face à l'état des lieux de la production construite actuelle et de la représentation des territoires. Ainsi, peut-on poser la question de l'absence et notamment de celle des périphéries : pourtant présents parmi les candidatures, la sélection ne retient pas de logements collectifs et les supermarchés, boutiques, infrastructures, pôles logistiques et, les bureaux sont eux – à l'exception de un ou deux projets – absents des candidats. Symptôme ou indice ? Et si oui, de quoi ? Les raisons de ces absences sont une invitation au débat pour que l'invisible ne passe pas pour autant inaperçu.

T12	BAST
M26	BAST
MEETT Parc des Expositions et Centre de Conventions, Toulouse Métropole	OMA + ppa architectures + Taillandier Architectes Associés
Super-Cayrou	Encore Heureux Architectes
École maternelle Les Calades à Saint-Gilles	NAS Architecture
Centre d'activités d'Asprières	CoCo architectures + Hugues Tournier architecte
Construction – rénovation du groupe scolaire de Bourg-Saint-Bernard	OECO architectes
MI08 – Taquin	FMAU + Trames architectes
Foyer socio-culturel de Cabrières	Atelier Combas Architectes

LAURÉATS
2021

PRIX DU PUBLIC, VOTEZ POUR VOTRE PROJET PRÉFÉRÉ !

À la MAOP,
1 rue Renée Aspe 31000 Toulouse,
à l'occasion de l'exposition des projets du
Prix Architecture Occitanie 2021 présentée
du 30 novembre 2021 au 28 février 2022

En ligne :



MEMBRES DU JURY

Tiphaine Abenia

Julia Albani

Nicole Concordet

Nobouko Nansenet

Bêka & Lemoine
(Ila Bêka et Louise Lemoine)

QUALITÉS

Architecte-ingénieure et docteure en architecture,
enseignante à l'EPFL (Lausanne)Relations publiques internationales au Centre
Canadien d'Architecture, cca.qc.ca (Montréal)Architecte, concordet.fr
(Bordeaux)Architecte, wyswyg.fr
(Lyon)Cinéastes, bekalemoine.com
(Paris, Bordeaux, Venise)

COLOPHON

Direction de la publication : Joanne Pouzenc
Coordination éditoriale et retranscription : Colombine Noébès-Tourrès
Retranscription : Gaby Bohain
Relecture : Laëtitia Toulout
Design graphique : Pierre Vanni
Impression : CIMP (Ricobono imprimeurs)
ISBN 978-2-9524179-7-6 / ISSN 2677-4100

toulouse
métropole

INFORMATIONS

Ce journal est publié à l'occasion du Prix Architecture Occitanie 2021, organisé par la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées dans le cadre de son programme d'action culturelle visant à promouvoir et à diffuser la culture et la qualité architecturale en Occitanie. Avec la collaboration de l'Ordre des Architectes Occitanie et de la Maison de l'Architecture Occitanie-Méditerranée. Avec le soutien du ministère de la Culture / DRAC Occitanie, de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de Toulouse Métropole.

La Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées
1 rue Renée Aspe 31000 Toulouse (www.maop.fr)